

1974

World Population Year

LA POPULATION DE L'IRAN

C. I. C. R. E. D. Series

Cette monographie a été rédigée par Djamchid BEHNAM et Mehdi AMANI, Professeurs à l'Université de Téhéran.

Le chapitre V concernant les problèmes de main-d'œuvre a été écrit avec l'aide du Dr. AMINZADEH

LA POPULATION DE L'IRAN



SOMMAIRE

	Pages
I — Accroissement de la population	5
Passé	5 7
II – Eléments de l'accroissement	8
Fécondité Mortalité Migrations internationales	8 13 13
III - Composition de la Population	15
Age et sexe Situation matrimoniale Ménages et famille Population non-musulmane Instruction	15 18 22 23 27
IV — Répartition de la population et migrations internes	29
Régionale Urbaine et rurale Métropolitaine	29 31 40
V — Main-d'oeuvre	42
Taux d'activité par groupe d'âges et par sexe	42 44 47 47 52
VI — Projection de la population	54
- Population totale - Projection de la main-d'oeuvre - Projection de la population scolaire	54 60 63

VII – Implications économiques et sociales – Politique à suivre	65
— Politique démographique en tant qu'élément de la politique sociale et économique	65
- Politique du planning familial	66
- Politique d'urbanisation et de migration	68
Législation sur la famille	69
Enseignement et recherches	70
VIII – La situation actuelle de l'économie iranienne	72
Annexe	75

CHAPITRE I

ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

PASSE

Les études des historiens persans et arabes comme les récits des voyageurs européens montrent que l'Iran post islamique fut au cours des siècles un pays prospère où vivait une population dense. La taille des marchés, le rayonnement du commerce et surtout les documents relatifs à l'impôt, témoignent tous d'une population élevée. Mais, à partir du XIIIe et jusqu'au XXe siècle, on constate une baisse rapide de la population. Quant aux raisons de ce dépeuplement, aucune étude approfondie ne leur a été consacrée, mais on peut les attribuer à des facteurs tels que : invasions des Mongols sous la conduite de Gengis Khan (1154-1227), massacres de Tamerlan (1336-1405), état de guerre permanent entre les seigneurs féodaux, séparation territoriale des villes du Caucase et du Turkestan, famines, épidémies (dont le choléra de 1851 à 1865).

Si l'on ne dispose pas de données précises pour la première moitié du siècle, d'après un certain nombre d'estimations, la population aurait été de l'ordre de 10 millions en 1900 et se serait accrue à un rythme croissant jusqu'en 1950. On trouvera ci-dessous le résultat d'une analyse (1) des différentes recherches effectuées sur l'évolution de la population de l'Iran dans le passé (voir tableau page suivante).

La "période statistique" de l'histoire contemporaine de l'Iran, datant de près de cinq décades, est à ses débuts fondée sur des préoccupations d'ordre administratif.

1) Instaurés en Iran en 1925, les registres d'état civil ont été utilisés au début à seule fin d'établir la liste des circonscriptions militaires ; plus tard, ils devinrent les registres centraux des cartes d'identité. Mais ces registres présentent de grandes lacunes.

En effet, dans les villages, les mariages prématurés échappent à l'enregistrement, les mariés, se sentant dans l'illégalité, ne déclarant pas leur union. Par ailleurs, la déclaration des naissances est fréquemment omise, qu'il s'agisse des

⁽¹⁾ Julian Bharier: A note on the population of Iran: 1900-1966, Population Studies, July 1968.

Années	Population (en millions)
1900	10,72
1906	10,84
1911	1 10,94
1916	11,04
1921	11,15
1926	11,25
1931	12,11
1936	13,03
1941	14,02
1946	15,10
1951	17,08

mort-nés, des filles ou des naissances que les parents, ayant négligé de déclarer dans les délais, préfèrent taire par crainte de sanctions. Enfin, il existe une absence d'intérêt, sinon une méfiance, de la part d'une grande partie de la population vis-à-vis de l'enregistrement.

2) Les enquêtes par sondage, pratiquées en Iran depuis vingt ans, qu'elles aient pour objet l'étude de problèmes proprement démographiques ou qu'elles s'attachent à des aspects sociaux ou économiques, contiennent toutes des données sur la population.

Parmi celles-ci, on peut citer:

L'enquête sur la population des zones rurales des arrondissements de Téhéran et de Damavand visait à une estimation des conditions économiques et sociales nécessaire au plan septennal. Les deux régions divisées en treize districts, chacun d'eux comprenant 50 à 200 villages, on prit comme échantillon 117 villages : 1/10 au total. On obtint, entre autres, des données sur la nuptialité, la fécondité, la densité, et la mobilité des ouvriers agricoles.

- Une enquête effectuée par une équipe de démographes, médecins et sages-femmes, auprès de 9 000 personnes environ (un ménage sur cinq) réparties dans 173 villages du sud-ouest de Téhéran portait sur :
 - les membres du ménage (âge, sexe, profession, maladies)
 - le milieu où vit la famille
 - le nombre de grossesses des femmes au cours des dix années écoulées.

Des résultats particulièrement intéressants concernent le rapport de masculinité, la mortalité et la mortalité infantile.

L'enquête-pilote de Téhéran (Juin 1954) donna des résultats valables malgré le faible taux d'échantillonnage (1/300). La région urbaine stratifiée en 21 strates homogènes, on tira dix quartiers dans chaque strate, 5 maisons dans

chaque quartier et une famille par maison sélectionnée, soit 1.000 familles au total. L'enquête fut effectuée auprès des chefs de ménage ou, à défaut, de personnes susceptibles de les remplacer.

Les données recueillies permirent:

- d'établir des fonctions de variance et de coût utilisables dans la préparation de plans de sondage ultérieurs;
 - d'entraîner le personnel spécialisé;
- d'estimer le taux démographique de la population de Téhéran, et certains indicateurs sociaux :

Une enquête sur la nutrition et l'hygiène dans les zones rurales de Chiraz (Sud de l'Iran) fournit aussi des renseignements sur la population, de même qu'une enquête sur les conditions alimentaires et le budget familial des ménages de Téhéran et sa banlieue, ainsi que de la ville de Rézayeh et sa banlieue.

3) La loi sur le recensement de 1939 prévoyait un recensement par étapes de toute la population iranienne. Afin de mettre au point les moyens adéquats, il fut décidé de recenser en premier lieu les villes. Ainsi, en 1939, le premier recensement eut lieu à Kachan et, en 1950, 35 villes au total avaient été recensées

ACTUEL

En 1956, date du premier recensement général de l'Iran, la population se chiffrait à 18.955.000 habitants et en 1966 (deuxième recensement) à 25.781.000. La croissance entre les deux recensements correspond à un rythme d'augmentation de 3,1 % par an. Cette méthode différentielle est cependant sujette à critique, les deux recensements pouvant avoir des degrés de complétude inégaux. Du fait du sous-enregistrement probable de la population féminine, la population pourrait être un peu supérieure aux chiffres des recensements. L'actualisation à 1972 donne un chiffre de 32 millions d'habitants. Quant au taux d'accroissement démographique, on l'estime à 3,2 % par an.

CHAPITRE II

ÉLÉMENTS DE L'ACCROISSEMENT

FECONDITE

Quelques résultats récents ont été obtenus à la faveur d'une enquête menée en 1965 par la Section d'études démographiques de l'Institut d'Etudes et de Recherches Sociales de l'Université de Téhéran. Selon cette enquête, les taux de fécondité légitime par âge s'établissent comme suit :

NOMBRE DE NAISSANCES POUR 1000 FEMMES MARIEES

Groupes d'âges	Régions rurales	Téhéran	Téhéran en "pour cent" du taux des régions rurales
15 - 19 ans	316	330	104 %
20 - 24 "	360	360	100%
25 - 29 "	359	240	67 %
30 - 34 "	295	170	58%
35 – 39 "	227	150	66%
40 – 44 "	150	60	40%
15 – 44 "	295	210	71%

Téhéran se différencie nettement des régions rurales pour la fécondité des femmes mariées de plus de 25 ans, ce qui est le signe d'un commencement de limitation volontaire des naissances dans la capitale. Le taux global de fécondité effective de Téhéran est, sensiblement, de 30 % inférieur à celui des villages, mais reste, néanmoins, très élevé en comparaison de celui des pays industriels. Ainsi, comme l'illustre le tableau suivant, en France on l'évalue à 119%0

NOMBRE DE NAISSANCES POUR 1 000 FEMMES MARIEES EN FRANCE

Groupes d'âges	Naissances
15 - 19 ans	447
20 - 24 "	340
25 - 29 "	224
30 – 34 "	124
35 – 39 "	60
40 – 44 "	14
15 – 44 "	119

Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme mariée.

D'après la même enquête, le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme mariée s'élève à 6,0 à Téhéran et

à 7,6 dans les zones rurales. Il faut noter ici encore l'effet du sousenregistrement qui minimise la réalité.

Ages	Régions rurales	Téhéran
20 ans	0.8	0.9
25 "	2.3	2.3
30 "	4.0	3.6
35 "	5.6	4.7
40 "	6.8	5.6
45 "	7.3	5.7
50 "	7.6	6.0

Intervalles entre naissances. A partir des taux de fécondité effective, il est possible de calculer les intervalles entre naissances. On sait que l'apparition du contrôle des naissances se marque, entre autres effets, par un allongement des intervalles entre naissances.

Le tableau suivant indique les intervalles entre naissances (en années) dans les régions rurales et à Téhéran.

Ages	Régions rurales	Téhéran	France (1964)
15 - 19 ans	3.6	3.0	2.2
20 - 24 "	2.8	2.8	3.1
25 - 29 "	2.8	4.0	4.5
30 - 34 "	3.4	3.6	8.1
35 - 39 "	4.8	6.5	16.7
40 – 44 "	6.7	16.4	
15 – 44 "	3.4	4.4	8.4

On remarque que, dans la série iranienne, les disparités entre les espacements minima et maxima sont relativement faibles. Cette faible variation des intervalles est une des caractéristiques d'une fécondité naturelle et non contrôlée. Celle-ci se maintient à un niveau élevé tant que les effets de la stérilité due à l'âge n'apparaissent pas, et ensuite décroît rapidement avec l'âge.

Taux brut et taux net de reproduction. Le taux brut de reproduction est le nombre de filles que chaque femme met au monde. Le taux net de reproduction, taux brut auquel on applique les effets de la mortalité, le degré de remplacement des femmes par leurs filles.

Le	tableau	ci-après	présente	ces	taux	dans	les	régions	rurales	et	à
Téhéran.											

Taux	Régions rurales	Téhéran
Taux brut	3,29	2,41
Taux net	2,21	2,14

Taux de natalité et nombre annuel A partir des données de l'état civil, on de naissances. Peut évaluer le taux de natalité à 48 ‰.

Il faut toutefois souligner l'incertitude

de ces données, que manifeste une différence hautement significative entre les résultats du recensement de 1956, qui donnent un nombre annuel moyen de naissances de 890-400 pour la période de 1951-1956, et les sources de l'état civil.

NOMBRE ANNUEL DE NAISSANCES (CHIFFRES DE L'ETAT CIVIL)

	
1953	601 1 24
1954	661 586
1955	851 573
1956	650 102

La comparaison, pour l'année 1966, du nombre de naissances enregistrées par l'état civil : 1.101.606, avec celui estimé à partir des données du recensement de 1966 : 1.239.484, donne un degré de complétude de l'enregistrement des naissances de l'ordre de 89 %. Grâce à l'amélioration du système de l'enregistrement, on peut supposer qu'il est aujourd'hui supérieur à 90 %.

A partir des recensements, on peut établir la série des taux de fécondité générale.

TAUX POUR 1000

Groupes d'âges	1956	1966
15 - 19 ans	42	45
20 - 24 "	325	375
25 - 29 "	371	394
30 - 34 "	362	355
35 - 39 "	277	291
40 - 44 "	81	82

La descendance finale d'une femme mariée, calculée à partir de ces résultats, s'élève à 8,46 et 8,42 respectivement. Il faut rappeler ici les résultats de l'enquête précitée, 6,0 à Téhéran et 7,6 dans les zones rurales.

Quant à l'espacement général approximatif entre les naissances, calculé à partir des taux de fécondité effective, il est de l'ordre de 3,2 ans, avec un minimum de 2,3 ans aux âges de 20 à 24 ans.

Il faut enfin citer les taux de reproduction de la population qui, quelles que soient les sources, apparaissent parmi les plus élevés du monde.

	Taux brut	Taux net
Recensement 1956	3,60	2,37
Recensement 1966	3,76	2,77
Régions rurales (1965)	3,29	2,21
Téhéran (1965)	2,41	2,14

Pour expliquer la fécondité très élevée de la population iranienne, outre les facteurs favorisant la fécondité et communs aux pays du Tiers monde : agriculture prédominante, faible urbanisation, forte mortalité infantile, etc..., il faudrait retenir la religion musulmane et les traditions persanes.

Depuis toujours la société iranienne a attaché une importance primordiale au mariage; selon Zoroastre, prophète persan, planter un arbre, cultiver un champ, et donner la vie aux enfants sont trois actions méritoires.

Sous les Sassanides, lorsqu'un jeune homme en âge de procréer mourait célibataire, ses parents dotaient une jeune fille, la mariaient et considéraient son premier-né comme un de leurs petits-enfants.

Les traditions et la morale populaire considèrent depuis toujours la vie conjugale comme l'état le plus sain et le plus prospère.

Dans l'Islam, le célibat est regardé comme "la pire des choses" (Coran) et se marier pour multiplier la masse des fidèles est un des devoirs religieux. Si, aujourd'hui, l'idée islamique de l'augmentation du nombre des croyants n'a plus d'assise populaire, la fécondité du mariage n'en demeure pas moins une valeur essentielle.

Ce culte du nombre, encore plus vivace dans la famille rurale, entretient une "illusion de fortune" chez le paysan. Aussi, à la mortalité infantile élevée des zones rurales correspond une natalité élevée et la perte d'un enfant en bas âge ne tarde pas à être suivie d'une naissance. Mort et naissance sont voulues par Dieu et par conséquent imprévisibles.

Dans la littérature persane, proverbes ou maximes encouragent aussi la procréation:

"Celui qui donne les dents, donne le pain"

"Chacun a sa part dans ce monde"

"Les enfants sont don de Dieu"

Dans les communautés traditionnelles, et particulièrement rurales, une femme sans enfants est déconsidérée. Aussi les femmes ont-elles recours à toutes sortes de moyens, parfois au détriment de leur santé, pour devenir fécondes. Le folklore iranien abonde de remèdes traditionnels et de médications pour combattre la stérilité. Dans la crainte de les perdre, les familles essaient d'avoir de nombreux enfants. Cette crainte est manifeste dans des dictons populaires, tels que "le premier enfant appartient au corbeau ou dans la signification des prénoms ; ainsi "Bemani" (que tu vives).

Un grand nombre d'enfants se justifie aussi pour des raison économiques dans les couches de la population où les enfants, travaillant dès leur jeune âge, constituent un gagne-pain pour leur famille.

Une famille nombreuse, par ailleurs, est non seulement cause de prestige social pour les femmes, mais encore renforce les bases du mariage et des relations familiales et assure la sécurité à venir de la femme.. Le dicton "L'enfant est la canne de marche du vieil âge" témoigne de l'importance des enfants pour les parents.

Toutefois, il est intéressant ici de signaler l'évolution de la fécondité en relation avec l'élévation du statut socio-économique, telle que l'illustrent les résultats d'une étude effectuée parmi 641 femmes mariées d'âge reproductif de la ville de Shiraz (1).

D'après cette étude, il apparaît que 53% des femmes dont le mari dispose d'un revenu élevé ont mis au monde en moyenne 1 ou 2 enfants et seulement 9% d'entre elles 5 enfants ou plus, alors que pour la classe la plus pauvre, les taux s'élèvent respectivement à 6% et 57%.

De même, en ce qui concerne la profession, la répartition des femmes par nombre de naissances indique des attitudes opposées entre la catégorie des professions libérales, directeurs ou cadres et celle des manoeuvres. Dans la première, 43% des femmes ont eu en moyenne 1 ou 2 enfants et 14% 5; dans la seconde, 5% ont eu 2 enfants et 62% 5 ou plus.

NOMBRE MOYEN DE NAISSANCES PAR FEMME MARIEE PAR STATUT
SOCIO-ECONOMIQUE DU MARI

	Classe I	Classe II	Classe III	Classe IV
Revenu	3,0	4,8	5,5	6,0
Profession Niveau	2,9	4,9	5,3	6,1
d'instruction	2,3	3,3	5,2	5,9

⁽¹⁾ Differential Fertility and Socioeconomic Status of Shirazi Women: A Pilot Study, Ali A. Paydarfar and Mahmood Sarram, *Journal of Marriage and the Family*, November 1970.

Enfin, la différence d'attitude face à la fécondité selon les différents niveaux d'instruction est encore plus révélatrice. Ainsi, si 62% des femmes dont le mari n'a pas été scolarisé ont eu 5 enfants au moins et 9% d'entre elles 1 ou 2, les femmes dont le mari a bénéficié d'un enseignement supérieur ont eu 5 enfants pour 7% d'entre elles et 1 ou 2 enfants pour la grande majorité, à savoir 64%.

Si l'on compare le nombre moyen de naissances par femme par classe de statut socio-économique du mari, selon les différents indices retenus, la primauté des effets de l'instruction sur la réduction du taux de fécondité, par rapport à ceux des deux autres indices, se confirme.

MORTALITE

Malgré une diminution évidente au cours des dernières années, la mortalité demeure aujourd'hui très élevée. Si, en l'absence de statistiques adéquates, il n'est pas possible d'en déterminer le taux avec précision, diverses enquêtes permettent d'en estimer l'ordre de grandeur.

		DB (P. 1000)
Ensemble du pays	1956 1966 1971	20,1 16,2 15,2
Zones rurales	1965	21,3
Téhéran	1965	10,2

TAUX DE MORTALITE GENERALE (p. 1000)

Quant à la mortalité infantile, elle s'élevait, en 1965, à 176%o dans les zones rurales et à 58% à Téhéran. La comparaison entre les deux taux manifeste une grande différence de niveau sanitaire entre la capitale et la campagne. Les taux actuels peuvent être estimés à 95% pour l'ensemble du pays, 75% dans les zones urbaines et 110% dans les zones rurales.

Sur ces bases, l'espérance de vie moyenne s'élèverait à 56 ans en zones rurales, 62 ans en zones urbaines, soit 59 ans dans l'ensemble du pays.

MIGRATIONS INTERNATIONALES

L'Iran n'a jamais été un pays de grandes migrations et les échanges d'hommes avec les pays étrangers, même voisins, furent de tout temps négligeables. Si les expéditions maritimes iraniennes vers l'Océan Indien et l'Asie du Sud-Est étaient importantes au cours des siècles, les migrations vers

des terres lointaines sont rares, (sauf vers le Zanzibar et la côte orientale de l'Afrique dont nous ne disposons malheureusement que de très maigres renseignements). Les mouvements les plus importants que l'on connaisse sont ceux des Zoroastriens vers l'Inde au début de la période islamique. Les Iraniens, qui ne voulaient pas renier leur religion ancestrale (le Zoroastrisme) et se convertirent à l'Islam, furent contraints de fuir le pays. Ils se sont installés principalement dans la province de Bombay où ils ont créé la communauté des Parsis. Au siècle demier, et jusqu'à la naissance de l'Union soviétique, de nombreux ouvriers et artisans émigrent vers les villes du Caucase.

Après la Révolution d'octobre, on assiste au contraire à une importante arrivée de réfugiés russes. D'après le recensement de 1956, on comptait encore 17 000 personnes nées en Russie.

On peut aussi signaler un grand nombre d'Iraniens vivant depuis longtemps en Irak, dans les villes saintes chiites (religion officielle de l'Iran). Après la deuxième guerre mondiale un mouvement d'ouvriers iraniens s'effectue vers les émirats arabes de la rive sud du golfe Persique. Mais depuis quelques années, par suite de projets de développement sur la côte iranienne, cette migration a perdu de son ampleur. Par ailleurs, dans les années cinquante, on assiste au départ d'Arméniens pour l'Arménie et de Juifs pour Israël. Il faut enfin mentionner "la fuite des cerveaux", émigration individuelle des spécialistes iraniens (médecins, ingénieurs, infirmières, etc.) vers l'Europe et surtout vers les Etats-Unis.

CHAPITRE III

COMPOSITION DE LA POPULATION

AGE ET SEXE

En raison de la forte fécondité, la population iranienne est très jeune, sans différence très marquée entre villes et campagne.

Groupes		1956			1966	
d'âges	Urbaine	Rurale	Ensemble	Urbaine	Rurale	Ensemble
0 - 14 ans 15 - 64 ans 65 ans et	40,3 56,2	43,1 52,7	42,2 53,8	44,0 52,5	47,4 48,5	46,1 50,0
plus	3,5	4,2	4,0	3,5	4,1	3,9
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

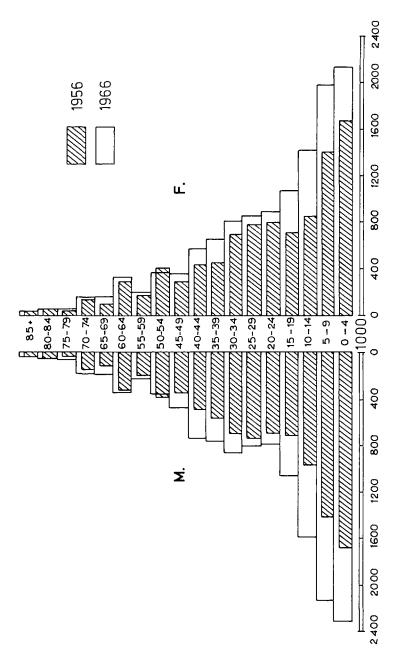
STRUCTURE DE LA POPULATION

Il est difficile de se prononcer sur le rajeunissement apparent entre 1956 et 1966 (42,2 % de "moins de 15 ans" en 1956 et 46,1 % dix ans plus tard). On ne peut rien affirmer concernant une hausse éventuelle de la fécondité, cause majeure de tout rajeunissement, mais on ne peut nier le rôle d'une baisse de la mortalité et surtout on ne peut écarter un meilleur enregistrement des jeunes enfants au recensement de 1966.

Le rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes) est curieusement en augmentation et prend, tant au recensement de 1956 qu'à celui de 1966, des valeurs excessives; la surmortalité masculine devrait, en Iran, comme partout ailleurs, entraîner une prédominance de la population féminine. Il apparaît ainsi hautement probable que la population féminine, et, par conséquent, la population totale sont sous-enregistrées. Si l'on admettait que le nombre des femmes est égal à celui des hommes, la population dépasserait 33 millions.

RAPPORTS DE MASCULINITE

Population	1956	1966
Urbaine	105,6	108,2
Rurale	102,3	106,4
Ensemble	103,6	107,2
	L	



Pyramides des âges de la population de l'Iran en 1956 et 1966

Si, dans son ensemble il est très élevé, ce rapport est pourtant significativement très bas dans certains groupes d'âges où le mariage des femmes et le service militaire des hommes pourraient avoir des effets perturbateurs sur la déclaration d'âge :

Groupes d'âges	Rapports de masculinité	
	1956	1966
15 – 19	99,9	99,4
20 - 24	87,7	88,9
25 - 29	94,8	94,4

Le calcul du rapport des survivants par groupe d'âges montre aussi les anomalies de la déclaration d'âge. En effet, eu égard aux effets de la mortalité, la population de chaque groupe diminue au cours du temps. Ainsi, par exemple, la population du groupe d'âges 10-14 ans, en 1966, devrait être moindre que celle du groupe 0-4 ans, dix ans auparavant.

Le tableau suivant laisse apparaître les anomalies du rapport de survie par sexe et âge.

Groupes d'âges	Rapports	de survie
1966 1956	Hommes	Femmes
10 - 14: 0 - 4	0,9732	0,8768
15 - 19: 5 - 9	0,7660	0,7790
20 - 24: 10 - 14	0,8314	1,0759
25 - 29: 15 - 19	1,1614	1,2301
30 - 34 : 20 - 24	1,2747	1,0413
35 - 39 : 25 - 29	1,0715	0,8652
40 - 44 : 30 - 34	1,0798	0,8734
45 - 49 : 35 - 39	0,8644	0,8294

Le recensement de 1966 présente toutefois une meilleure répartition de la population par âge et sexe que celui de 1956, ainsi que le montre la baisse de la valeur des trois tests suivants:

Indices	Valeurs en 1956		Valeurs en 1966			
indices	Hommes	Femmes	2 sexes	Hommes	Femmes	2 sexes
 1 - Indice de Mayers 2 - Indice de Whipple 3 - Indice combiné 	62,4 285,0 —	73,8 321,0	303,0 92,1	37,6 232,0 –	51,6 237.0	234,0 67,6

2

On peut aussi donner des prévisions de la population de certains groupes fonctionnels.

a) Les enfants d'âge scolaire
 (7 à 12 ans) (en milliers)

	1971	1976
Sexe masculin	2 453	2 895
Sexe féminin	2 394	2 825
Deux sexes	4 847	5 720

b) Les femmes d'âge reproductif (femmes mariées de 15 à 44 ans) (en milliers)

1971: **4538** 1976: **5410**

c) La population en âge de travailler (15 à 64 ans) (en milliers)

	1971	1976
Sexe masculin	7 566	8 870
Sexe féminin	7 4 0 1	8 687
Deux sexes	14 967	17 557

d) Les personnes âgées (65 ans et plus) (en milliers)

	1971	1976
Sexe masculin	482	556
Sexe féminin	548	627
Deux sexes	1 030	1 183

SITUATION MATRIMONIALE

Les traits dominants de la nuptialité dans la société iranienne sont "l'universalité", "la précocité" du mariage et "les mariages préférentiels".

Universalité. Ainsi qu'il a déjà été mentionné, la société iranienne a de tout temps accordé une grande importance au mariage.

Sans doute, la vie urbaine et les modifications intervenues dans le mode de vie ont accru les difficultés et la responsabilité de l'homme dans le mariage,

mais dans les milieux ruraux et chez les nomades, la nuptialité est toujours dominée par l'esprit patriarcal : le mariage est une évidence, et tous les hommes, toutes les femmes se marient tôt ou tard.

 Mariés
 Veufs
 Divorcés
 Célibataires

 Hommes
 69,8
 2,1
 0,6
 27,5

 Femmes
 74,1
 13,2
 1,2
 11,6

ETAT MATRIMONIAL (1966)

La généralité du mariage est beaucoup plus frappante chez les femmes. Seulement 11,6% des femmes âgées de plus de 15 ans sont célibataires, alors que pour les hommes ce pourcentage s'élève à 27,5%. On remarque également que beaucoup de veuves restent sans conjoint. Le nombre de femmes vivant actuellement en union conjugale excède légèrement le nombre d'hommes se trouvant dans la même situation. Cette différence s'explique par la polygamie, dont le taux est d'environ 1009 (soit, pour 1000 hommes mariés on compte 1009 femmes mariées).

L'universalité du mariage varie également avec la profession. Elle est beaucoup plus prononcée chez les ouvriers, qualifiés ou manoeuvres, que chez les employés et fonctionnaires.

Les statistiques concernant l'ensemble des fonctionnaires montrent un pourcentage de mariés de 81,4 %. Cependant, il y a une grande variation parmi les fonctionnaires eux-mêmes. Les plus "intellectuels" paraissent être moins prêts à se marier. Dans le cadre enseignant, par exemple, le pourcentage est de 59 pour les hommes et de 60 pour les femmes.

Précocité. Les enquêtes récentes ont montré que, d'une façon générale, la précocité des mariages est encore la règle, notamment pour les femmes parmi lesquelles les cas ne sont pas rares de maternité dès l'âge de 14 ou 15 ans.

MARIES DU GROUPE D'AGES (1966) 15 - 19 ANS (EN P. 100)

	Total	Ville	Campagne
Hommes	4,4	2,1	6,3
Femmes	46,1	40,0	50,1

Les jeunes filles, dans les campagnes ou dans les tribus, sont fiancées dès leur naissance et se marient dès la puberté. Les transformations sociologiques qui se sont produites depuis quelques décades ont eu pour effet de faire reculer l'âge au mariage (surtout chez les hommes dans les milieux urbains).

AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE

	Total	Ville	Campagne
Femmes	18,7	19,0	18,2
Hommes	25,7	26,8	24,9

DIFFERENCE D'AGE ENTRE LES EPOUX

Total	Ville	Campagne
8,3	8,5	8,2

On peut citer différentes raisons du recul de l'âge au mariage :

- a) le Code civil qui a fixé l'âge du mariage à 16 ans pour les filles et à 18 ans pour les garçons. (Ce Code est relativement respecté, surtout dans les villes).
 - b) le service militaire.
- c) la propagation des enseignements secondaire et supérieur qui ne facilite pas les mariages précoces.
- d) l'exode massif des paysans vers les grands centres urbains, retardant les mariages précoces et diminuant le nombre des jeunes dans les villages. Ces jeunes citadins dans une situation misérable forment des groupes de sousprolétariat urbain, vivent dans les camps, et il ne leur est pas permis, avant un certain temps, de penser à créer une famille.
- e) la liberté de plus en plus grande des rapports entre les sexes en milieu urbain.
 - f) les distractions très variées qu'offrent les centres urbains.

Quant au rythme et à l'amplitude de la nuptialité, ils varient sensiblement. La fréquence des mariages est liée aux fluctuations cycliques de la vie économique et dépend des facteurs coutumiers et religieux. Elle est relativement faible vers la fin du printemps et durant presque tout l'été. Mais elle s'accroît notablement à la fin de l'été (après les récoltes) et conserve le même rythme en automne. Cette variation saisonnière est déterminée aussi par certaines traditions ou croyances religieuses portant sur la distinction entre les jours propices (jour de l'An le 21 mars; anniversaire de la naissance du Prophète, etc...,) et les jours néfastes (mois de deuil, anniversaire de la mort des descendants du Prophète).

Mariage préférentiel. La consanguinité et le mariage préférentiel sont parmi les traits caractéristiques du mariage en Iran. Outre les raisons religieuses et coutumières, les facteurs géographiques et socio-

économiques ont une influence. En Iran, on rencontre fréquemment le mariage de cousins croisés (les enfants du frère épousent ceux de la soeur) aussi bien que le mariage des cousins parallèles (les descendants de deux frères ou de deux soeurs).

Dans les lois et coutumes iraniennes, le mariage consanguin entre cousins, et tout particulièrement avec la fille de l'oncle paternel, a été recommandé et entériné par l'Islam et le droit civil iranien. Parfois, même, ces unions sont décidées, en famille, dès la plus tendre enfance des intéressés. Ce fait, d'ailleurs, n'est pas spécial à l'Iran et on le retrouve dans d'autres pays islamiques. En Iran, quelques études statistiques ont été effectuées à ce sujet et nous reproduisons ci-dessous deux tableaux les résumant:

POURCENTAGE DES MARIAGES CONSANGUINS EN IRAN

Enquête dans quatre districts ruraux	Village du Nord	Téhéran	Téhéran (banlieue)
32,8	31,5	25,1	29,2

REPARTITION DES DIFFERENTS TYPES DE MARIAGES CONSANGUINS

Type de relation du mari avec son épouse	Téhéran	Torbat (campagne)
1. Fille de l'oncle paternel	25,9	32,5
2. Fille de la tante paternelle	10,9	10,3
3. Fille d'un autre parent du père	9,4	18,3
Total	46,2	61,5
1. Fille de l'oncle maternel	21,0	12,5
2. Fille de la tante maternelle	20,1	18,2
3. Fille d'un autre parent de la mère	12,7	7,8
Total	53,8	38,5
Total général	100,0	100,0

De ces études, on peut conclure que la proportion des mariages contractés dans la famille maternelle est plus élevée en ville, alors que, dans les campagnes, ce sont les alliances avec la famille paternelle qui l'emportent. Dans les deux milieux, toutefois, l'union avec la fille ou le fils de l'oncle paternel est le mariage consanguin le plus fréquent. L'isolat géographique a pour résultat que si, pour certaines raisons (manque de possibilités de mariage à l'intérieur du groupement de parenté par exemple), le mariage consanguin ne peut se faire, les hommes (que ce soit à la ville ou à la campagne) choisissent leur épouse parmi les personnes du même quartier ou dans le village le plus proche. Ainsi apparaissent différents types d'endogamie régionale. Les statis-

tiques comparant les lieux de résidence des conjoints avant le mariage permettent de dresser (en pourcentage) le tableau suivant :

	Quatre districts	Village du Nord	Téhéran (banlieue)
Dans le même village	F. 66,4 H. 82,9	F. 56,4 H. 80,1	F. 4
Dans le même district	F. 29,0 H. 13,6	F. 20,0 H. 5,1	

Outre l'isolat géographique on trouve aussi un exemple d'isolat religieux chez les minorités zoroastriennes. Ayant repoussé toute infiltration islamique, les Zoroastriens ont conservé leur religion et leurs traditions, le mariage consanguin étant la règle.

Sans doute, les contacts de plus en plus fréquents entre les femmes et les hommes à l'usine, au bureau, à l'Université, ainsi que les distractions communes ont contribué à la destruction de l'isolat. La consanguinité dans les mariages diminue et le meilleur exemple en est le mariage des Iraniens avec les étrangers, qui va de jour en jour croissant.

MENAGES ET FAMILLE

La transformation de la famille iranienne au cours des cinquante dernières années a été lente, mais continue et décisive.

La forme traditionnelle de la famille iranienne est essentiellement basée sur la parenté agnatique, la primauté masculine et la patrilocalité. La femme ne jouit d'aucune liberté sociale, professionnelle et politique. Quant à l'homme, seul gagne-pain et seul responsable, il se considère maître après Dieu. L'appartenance à un lignage, à des groupes de parenté, représente le rattachement à un tronc bien défini, estimé, garantissant la vie et la continuité de la famille et lui procurant une place dans la société. Chez les nomades, comme dans les villages, la famille est l'unité de production et de consommation. De même, dans les villes, la famille ne se réduit pas à l'unité de consommation, et la production artisanale, très riche dans les centres urbains, conserve toujours son aspect familial. Ce régime trouve ses origines non seulement dans le droit musulman et l'histoire postislamique de l'Iran, mais encore dans les traditions et les religions de la Perse antique.

Le contact avec la civilisation industrielle, le processus de l'urbanisation et la transformation du mode de vie (sous l'influence de l'école, des communications de masse et de l'Etat) changent la face des choses et on

constate deux tendances opposées: d'une part, les générations plus âgées observent encore strictement les anciennes coutumes sociales et religieuses, et, d'autre part, on assiste à la poussée d'une nouvelle génération croyant en des valeurs différentes et forcée, par les exigences du changement économique et social, à se créer une vie nouvelle dans un milieu extra-coutumier. Il s'ensuit deux types de comportement et un antagonisme en ce qui concerne l'utilisation des éléments culturels autochtones et étrangers.

Le recensement de 1966 a permis d'obtenir des informations relativement importantes sur les ménages et leur composition. Bien que les termes "ménage" et "famille" soient différents l'un et l'autre, dans la plupart des cas, toutefois, le "ménage" est constitué par les membres d'une même famille, c'est-à-dire par tous ceux qui, par le sang ou par alliance, sont liés au chef de famille. D'autre part, le fait qu'en Iran la moyenne des personnes constituant un ménage soit de 5 corrobore ce qui vient d'être dit. Par conséquent, on peut peut-être utiliser les statistiques sur les ménages pour obtenir des informations sur les familles. Le tableau ci-dessous montre les différentes catégories de familles dans les milieux urbain et rural :

Différentes catégories de famille	Ville	Campagne
1. Couples sans enfants	10,73	10,91
2. Couples avec enfants non mariés	72,80	l 73,14
3. Couples avec enfants mariés	1,34	0,83
4. Couples avec enfants mariés et petits-enfants	3,08	5,65
5. Autres formes de famille	12,02	9,11

En général, le groupement de parenté domine la famille nucléaire et la famille étendue. Bien qu'il n'ait plus la même importance qu'autrefois (du moins dans les villes), il reste toutefois une des réalités sociales de l'Iran d'aujourd'hui.

POPULATION NON MUSULMANE

La population non musulmane de l'Iran est de faible importance, puisqu'elle représentait seulement 1,6 % de la population totale en 1956 et 1,2 % en 1966. Elle se compose de Chrétiens, Juifs, Zoroastriens et de sectes différentes, certaines n'étant pas même déclarées. Dans le tableau ci-dessous on trouvera la part de ces minorités.

	Nombres absolus		%	
	1956	1966	1956	1966
Chrétiens	114 528	149 427	38	49
Juifs	65 232	60 683	22	19
Zoroastriens	15 723	19 816	5	10
Autres et non déclarés	105 094	77 075	35	22
Total	300 577	307 001	100	100

Chrétiens. La presque totalité des Chrétiens de l'Iran est composée d'Arméniens, répartis principalement dans les districts suivants:

	Chré	tiens
Districts	1956	1966
Téhéran	66 535	93 327
Rézaïé	10 307	10 054
Abadan	6.232	4 014
Ispahan	5 075	6526
Tabriz	4 305	3 2 2 1
Arak	2 836	1 089
Masdjed Soleiman	1 994	1 254
Hamédan	1 582	977
Kermanchah	1 407	1 048
Chadekan	1 297	
Ahvaz	1 292	2 022
Arasbaran	1 127	660

Les Arméniens se sont installés en Iran (à Ispahan surtout) au début du XVII^e siècle à la demande du roi Chah-Abbas (de la dynastie Safavide) qui appréciait les qualités de leur travail. Ils ont actuellement trois diocèses : Téhéran, Tabriz et Ispahan.

Plus tard, l'Iran accueillit des dizaines de milliers d'Arméniens fuyant la Turquie et les persécutions des Turcs qui, pendant la première guerre mondiale, avaient entrepris l'extermination des Arméniens. Par ailleurs, après la révolution soviétique, de nombreux Arméniens élirent domicile en Iran.

La langue arménienne, dont l'alphabet a plus de 1 500 ans, est parlée par tous les Arméniens et est enseignée dans leurs écoles. Les Arméniens sont souvent commerçants, artisans, ingénieurs, architectes, médecins, et forment, grâce à leurs qualités propres, une classe moyenne assez solide.

La minorité arménienne est représentée au Parlement iranien par deux députés. Elle édite des journaux, des revues et des livres dans sa propre langue.

Juifs. D'après les recensements de 1956 et de 1966, la minorité juive comptait alors 65 232 et 60 683 personnes, représentant peu à peu près 0.3 % et 0.2 % de la population iranienne.

Le	tableau	suivant en	présente	1a	répartition	géographique.
	tavicau	autamit cu	PICSCIIC	14	i c bar a a a a	ECOET abilidac

Districts	Juifs			
Districts	1956	1966		
Téhéran	35 797	39 716		
Chiraz	8 453	6768		
Ispahan	4 528	2 5 0 7		
Hamédan	1 737	821		
Kermanchah	1 625	970		
Sanandadj	1 573	1 2 0 0		
Abadan	1 544	762		
Yazd	1 337	657		

Cette minorité forme une des plus anciennes colonies juives du monde et, par une cohabitation qui remonte à l'époque de Cyrus (roi de Perse au VI^e siècle avant J.C.), elle est très proche de la population iranienne.

Les Juifs jouent un rôle important dans l'économie du pays. D'autre part, grâce aux activités de l'Alliance israélite universelle qui dispensait, et dispense toujours, l'enseignement du français, la communauté juive a contribué à l'essor de l'enseignement en Iran. Outre celle de l'Alliance, elle dispose de nombreuses écoles dirigées par des associations religieuses. La minorité juive est représentée au Parlement iranien par deux députés.

Zoroastriens. "La monarchie oligarchique des Grands Rois akhéméhides" (1) est d'essence religieuse. On sait peu de choses sur les Mages, sinon qu'ils formaient une caste sacerdotale, sans doute héritée des Mèdes, avec des privilèges politiques et religieux. Ils entretenaient le feu sacré, préparaient une boisson enivrante et exposaient les morts aux oiseaux de proie. Leur religion, dualiste, reposait sur l'antagonisme du Bien et du Mal. C'est ce qu'on appelle le Mazdéisme, du nom d'Ahurâ-Mazdâ, "le Seigneur Sage", créateur du monde et souverain de l'Univers, et aussi Zoroastrisme, à cause du prophète réformateur, Zoroastre (que l'on ne sait encore exactement situer ni dans l'espace, ni dans le temps), dont le message tient en quelques lignes: "Il se déclare partisan du Bien, adversaire du Mal, en pensée, en parole et en action" (2). Après l'adoption de l'Islam comme religion d'Etat, les Mages ne disparaîtront pas tout de suite. Et dès le VIII siècle, ils émigrèrent

⁽¹⁾ Première dynastie de la Perse (550-330 avant J.C.).

⁽²⁾ Vincent Monteil. Iran, Collection Petite Planète, Paris, 1957, p. 124.

sur la côte nord-ouest de l'Inde. En 1937, les Zoroastriens (Zardishtiân) n'étaient plus que 17 000 à peine en Iran. Il est vrai que leurs prêtres, les Mobed, refusent d'accepter les conversions. Ils entretiennent des relations suivies avec leurs coreligionnaires indiens, les cent mille Pârsis de Bombay (1). Le nombre de Zoroastriens ne varie guère du fait de leur stricte endogamie. 17 000 en 1937, on en comptait 15 723 en 1956 et 19 816 en 1966. Cette minorité constitue 65 % de la minorité non musulmane de l'Iran. Le district de Yazd comprend la majeure partie des Zoroastriens, ainsi que l'illustre le tableau suivant :

Districts	Zoroastriens		
Districts	1956	1966	
Yazd	6 064		
Téhéran	4 846	•	
Kerman	1 857		
Nadjaf Abad	1 093		
Behbehan	564		

Les Zoroastriens de l'Iran sont respectés par leurs compatriotes musulmans. Ils ont fondé de grands lycées et d'importantes écoles et bibliothèques à Téhéran et à Yazd.

* *

Les minorités bénéficient en Iran d'une assez large autonomie en ce qui concerne leurs affaires intérieures. Seul l'agrément du gouvernement est exigé pour la nomination des chefs religieux.

La plupart des non Musulmans vivent dans les villes où ils déploient leurs activités dans les secteurs industriels et commerciaux. Le tableau suivant reflète le degré d'urbanisation des trois grandes minorités iraniennes, comparé à celui des Musulmans.

Dalisias	Degré d'urbanisation en %		
Religion	1956	1966	
Juive	71	97	
Zoroastrienne	57	82	
Chrétienne	54	84	
Musulmane	31	39	

Il faut signaler enfin l'émigration des Juifs et des Arméniens vers Israël et vers l'Arménie soviétique, cause d'une diminution de leur effectif.

⁽¹⁾ Vincent Monteil, Op. cit. p. 128.

INSTRUCTION

En Iran, comme dans les pays à caractéristiques identiques, l'alphabétisation ne suit pas le même rythme que la croissance démographique. Le poids de cette croissance se mesure, entre autres, par l'augmentation des enfants à scolariser dans les établissements d'enseignement primaire. Ils passeraient de 4,9 millions en 1971 à 7,5 ou 8,8 millions en 1986, selon les hypothèses adoptées. En dépit de cette croissance, pourtant, l'alphabétisation progresse rapidement: près du tiers de la population savait lire et écrire en 1966 contre 15 % seulement dix ans plus tôt. Mais, dans les deux cas, on observe encore le traditionnel décalage entre zones urbaines et rurales, et entre population masculine et féminine:

	1956 (10 ans et plus)		1966 (7 ans et plus)			
	Urbaine	Rurale	Ensemble	Urbaine	Rurale	Ensemble
Hommes Femmes Ensemble	45,2% 20,6% 33,3%	10,8% 1,0% 6,0%	22,2% 7,3% 14,9%	62,3 % 38,4 % 50,8 %	25,6 % 4,3 % 15,3 %	40,6 % 18,0 % 29,6 %

TAUX D'ALPHABETISATION

L'abaissement de l'âge de démarcation nuit certainement à la comparaison. Cependant, on peut voir que, durant la période examinée, le pays a fait des progrès notables dans la lutte contre l'analphabétisme. Ainsi, le taux d'accroissement de la population sachant lire et écrire s'élève à 9,4 % par an alors que le taux d'accroissement naturel de la population âgée de dix ans et plus n'est que 2,9 % par an. L'examen de l'importance relative des personnes sachant lire et écrire par groupe d'âges montre que l'alphabétisation a aussi progressé dans tous les groupes.

0 110	% des personnes sachant lire et écrire		
Groupes d'âges	1956	1966	
10 - 14 ans	28,2	52,1	
15 – 19 "	22,3	48,1	
20 - 24 "	15,8	32,4	
25 - 34 "	13,2	21,7	
35 - 44 "	11,5	18,1	
45 - 54	8,5	15,0	
55 – 64 "	7,4	10,4	
65 et +	5,3	8,2	
Tous âges	14,9	28,1	

En ce qui concerne l'évolution des niveaux d'instruction, parmi la population âgée de dix ans et plus, les titulaires du certificat d'études primaires (6 ans d'enseignement) sont passés de 33 % en 1956 à 61 % en 1966, les titulaires du diplôme de fin d'études secondaires (6 ans d'enseignement) de 4 % à 15 % et les bénéficiaires de l'enseignement supérieur de 3 % à 6 % \circ .

STRUCTURE DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS PAR NIVEAU D'INSTRUCTION (EN MILLIERS)

	1956	1966
1 - Total, dont :	1 000	1 000
a) Sachant lire et écrire	149	275
b) Analphabètes	851	725
2 - Ayant certificat ou diplôme - total dont :	117	237
a) primaire – total	86	171
- 6 ans	33	61
- 4 à 5 ans	33	61
− 1 à 3 ans	20	49
b) secondaire – total	28	60
- 6 ans	4	15
- 4 à 5 ans	7	10
- 1 à 3 ans	18	35
c) supérieur – total	3	6
 avec diplôme 	_	4
sans diplôme	-	2
3 — Sachant lire et écrire mais sans certificat ou certificat non- déterminé	32	38

Malgré les progrès réalisés dans le domaine de l'alphabétisation, on est fondé à penser que, sous l'impact d'une fécondité encore élevée dans l'avenir, un nombre considérable d'individus (surtout dans la population âgée) demeureront illettrés. Les prévisions effectuées par l'Organisation du Plan pour l'année 1986 le confirment.

Groupes d'âges	Proportion d'analphabètes		
15 - 19 ans	28 %		
30 - 34 "	52 %		
45 - 49 "	78 %		
60 - 64 "	87 %		

CHAPITRE IV

RÉPARTITION DE LA POPULATION ET MIGRATIONS INTERNES

REGIONALE

Le plateau iranien dont l'altitude oscille entre 1 000 et 2 000 mètres est traversé par trois grandes chaînes de montagnes :

- 1) l'Elbourz, partant du Caucase, contourne la Mer Caspienne au Sud, traverse le Khorassan pour rejoindre l'Indoukouch et l'Himalaya;
- 2) le Zagros, à l'Ouest, de direction Nord-Sud, part du Caucase et s'étend jusqu'au golfe Persique;
 - 3) enfin, la troisième chaîne, à l'Est. du pays, est de direction NO SE.

Ces chaînes formant un amphithéâtre, aboutissent sur le plateau au centre duquel se trouvent les déserts salés (Kavir).

En outre, au Sud de la Caspienne et au Nord du golfe Persique, l'Iran est bordé par deux bandes plates.

Le relief détermine en général la répartition géographique de la population.

Le centre du plateau est vide et la vie est refoulée là où l'on trouve de l'eau en suffisance; c'est une vie de piémont, chaque agglomération s'établissant à mi-chemin entre la plaine et la montagne.

La densité présente d'importantes variations. De 56 dans la région de Téhéran, 39 à 48 au bord de la Caspienne, 39 en Azerbaidjan, elle tombe à 5 habitants au km² dans certaines régions du Sud, le centre étant pratiquement inhabité.

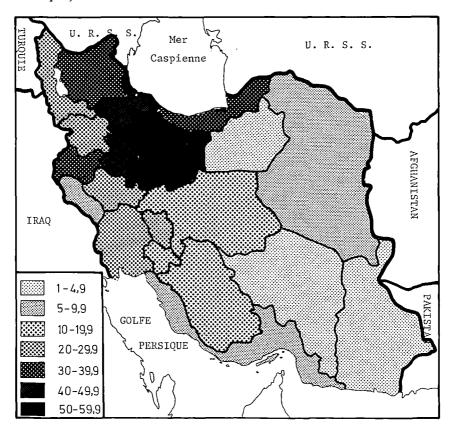
On note les mêmes différences entre les densités urbaines : 253,2 à Téhéran, 170,5 à Abadan, 51,6 à Tabriz, 9,7 à Kachan et 4,2 à Kerman.

En simplifiant, on peut classer les zones de la vie-humaine de la façon suivante :

- a) la bordure de la Mer Caspienne;
- b) les zones arrosées des montagnes;

c) les oasis arrosées ou irriguées du plateau.

Quant aux facteurs primordiaux de cette répartition, on les cherchera dans les deux groupes influant toute distribution des hommes dans l'espace : les facteurs naturels et les facteurs humains (sociologiques, économiques, historiques).



Densité de population en Iran, par province, en 1966

Les facteurs naturels majeurs de la distribution des zones de peuplement en Iran, ainsi que dans nombre de pays en voie de développement (Moyen-Orient, Afrique du Nord, etc...) sont l'eau et la température et c'est seulement en étudiant la situation hydrographique, climatologique et métérologique de ces territoires qu'on peut analyser les raisons des variations de densité si frappantes d'une région à l'autre.

Sauf quelques régions, l'Iran se présente comme une zone aride parsemée de verts îlots.

La vie du plateau est liée à la chute des neiges sur les montagnes alentour. On trouve en effet les régions vivantes là où coulent les torrents grossis par la fonte des neiges du printemps.

Le Sud du Pays, balayé par le vent qui souffle du Sud-Ouest (péninsule arabique), est desséché par le soleil.

La région Nord-Est est arrosée grâce à la barrière montagneuse de l'Elbourz ; il existe un net contraste entre l'Iran de l'Est, désertique, et l'Iran de l'Ouest, montagneux. Les chaînes de l'Elbourz et du Zagros empêchent les vents de pénétrer sur le plateau et de ce fait, déterminent deux climats : l'un humide au Nord et à l'Ouest, l'autre sec à l'intérieur et sur les côtes Sud.

Les chutes de pluie sont rares si l'on excepte la région de la Mer Caspienne d'une pluviosité élevée. D'une façon générale, on peut dire que sur le 1/3 du pays, le degré de pluviométrie dépasse 400 mm atteignant 1 000 mm au bord de la Caspienne; sur la moitié du pays, il oscille entre 200 et 400 mm; ailleurs, il ne dépasse pas 200 mm. Les rivières nombreuses sont de faible débit : la plupart n'atteignent pas 30 m³ par seconde. Ainsi, la sécheresse extrême est le principal problème de l'agriculture et de la vie en Iran.

L'homme s'est de tout temps résolu, dans ce pays aride, à féconder le sol, à moins de disparaître, d'émigrer ou de périr; de là vient la valeur religieuse et traditionnelle de l'eau, magnifiée déjà dans le Zoroastrisme.

L'eau étant rare, force fut aux Iraniens de recourir à l'irrigation artificielle; les efforts immenses accomplis dans ce domaine montrent à quel point la répartition géographique de la population est conditionnée par les facteurs hydrographiques: à tel point que les cartes de pluviométrie sont similaires, superposables aux cartes de population.

URBAINE ET RURALE

La population urbaine constitue 46% de la population totale et la population rurale (y compris les semi-nomades) 54%.

Cette population vit dans 66 234 agglomérations dont 271 villes (localités ayant plus de 5 000 habitants) (1).

Les villes ont toujours joué un rôle prépondérant dans l'histoire du pays.

Les plus grandes, issues du besoin d'échanges, sont situées pour la plupart sur les grandes routes internationales, toujours reconstruites sur le même site. Leur passé est souvent vieux de trente ou quarante siècles.

⁽¹⁾ N'ayant pas encore de connaissances statistiques valables concernant les nomades, nous limiterons notre étude aux populations urbaine et rurale et nous renvoyons le lecteur aux études historiques et anthropologiques sur les tribus de l'Iran.

Trois voies eurent toujours une importance primordiale: la route du Nord (célèbre route de la soie) reliant la Chine à l'Europe centrale et aux pays scandinaves (par Transociane, Nichapour, Rey, Tabriz, Constantinople); la route du Sud, de Rey vers le Levant et l'Afrique, et enfin, la route maritime du golfe Persique.

Importants moyens de négoce, c'est aussi par ces voies que la civilisation et les idées de l'Extrême-Orient pénétrèrent en Occident et c'est surtout par là que les grandes invasions (Mongols, Tartares) déferlèrent.

Lieu de halte des caravanes, le noyau de ces cités était le caravansérail et la château du chef local entouré d'une citadelle (kohandez) et autour de laquelle vinrent se cristalliser les lieux de réunion des bazars et des quartiers d'habitation (shahrestan). De tout temps, ces villes marchandes eurent à résister aux luttes qui opposaient le féodalisme tribal, les seigneurs locaux et les envahisseurs étrangers.

Durant des siècles, ces grandes villes riches et prospères, existèrent à côté de l'immense masse paysanne, sans aucun lien d'interdépendance, comme des îlots. Avant le XIX^e siècle, on ne note pas l'apparition de nouveaux centres urbains, car la situation économique de l'Iran ne subit aucun changement notable jusqu'à cette époque; seule, la capitale se déplaçait suivant les objectifs politiques du moment. Le pays était obligé de recourir à l'économie fermée lorsque les voies terrestres de l'Iran n'étaient plus empruntées par le trafic intercontinental.

Alors, la ressemblance entre les villes et les agglomérations rurales s'accentuait. C'est ainsi qu'à la suite de l'ouverture, à la fin du siècle dernier, de la route maritime contournant l'Afrique et du Canal de Suez, bon nombre de villes iraniennes perdirent de leur importance.

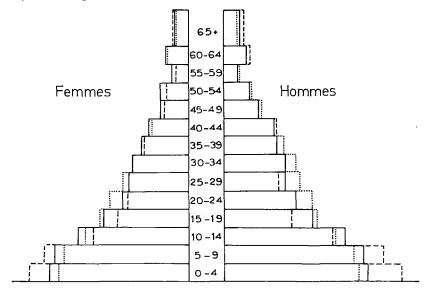
Ne pouvant plus jouer leur rôle dans le commerce international, et encore dépourvues de l'activité industrielle des cités modernes, ces villes devinrent exclusivement les centres d'un artisanat et d'un commerce internes très limités, alors que dans le même temps des groupes de villages (par le fait d'une population croissante) apparurent comme des centres urbains sans avoir aucun caractère de ville.

Depuis cinquante ans, les contacts répétés et étroits avec l'Occident, l'introduction de l'industrie moderne et l'exode rural furent cause de grands changements tant dans l'aspect et les dimensions des villes que dans la composition de la population urbaine. C'est surtout pendant les années inter-guerres mondiales et la dernière décennie que des centres manufacturiers ou industriels remplacèrent les anciennes villes à l'activité artisanale, que les villes-champignons apparurent et que l'accroissement de la population urbaine prit une ampleur étonnante.

"Ces populations de ruraux projetés au niveau des villes représentent beaucoup plus des masses humaines campées dans l'espoir d'un travail ou d'une activité rémunératrice que des groupements constituant une véritable société humaine" (1). Cette masse forme un intermédiaire entre la population rurale et la population urbaine, échappant par là même à tout groupe constitué.

— Enfin, importance croissante des classes moyennes (fonctionnaires, professions libérales, ouvriers qualifiés, etc...) qui, par leurs activités et leurs modes de vie engendrent de grands mouvements sociaux. Ajoutons encore la formation d'une élite occidentalisée, une "intelligenzia" fort différente de l'élite aristocratique et religieuse de type traditionnel (2).

Dans ces villes, foyers d'une vie relativement modernisée, la désintégration des institutions traditionnelles, la disparition de la famille patriarcale, bref, tous les signes d'une société en transition sont manifestes.



----- Population urbaine

----- Population rurale

...... Population de Tehran

Pyramides des âges de la population de Téhéran et des régions urbaines et rurales de l'Iran en 1966

⁽¹⁾ G. Balandier - Anthropologie des pays sous-développés, p. 78.

⁽²⁾ E. Naraghi - Les classes moyennes en Iran.

Certaines distinctions s'imposent quant aux dimensions et aux fonctions des villes de l'Iran :

1) Les grandes villes traditionnelles au brillant passé historique et importantes de nos jours comme centres administraifs des provinces ou bien comme centres manufacturiers.

Les habitants de ces villes forment, depuis des temps reculés, aux points de vue qualitatif et quantitatif, la population vraiment urbaine du pays, se composant : de fonctionnaires, de commerçants et de propriétaires terriens vivant en ville, et principalement d'artisans. Ces cités sont les centres nerveux de ce vaste pays à population en majorité rurale.

Les commerçants ont toujours conservé leur place primordiale dans ces villes, d'où l'importance étonnante du bazar.

Certains sociologues ont voulu trouver une similitude entre le souk nordafricain et le bazar, mais la ressemblance semble fortuite.

Le bazar, en effet, ne se borne pas au rôle de marché, il se présente aussi comme force politique et sociale. Dans un pays où les partis politiques et les syndicats assument une fonction insignifiante, ce rassemblement de commerçants et de marchands-artisans, vivant à l'abri des voûtes en briques du bazar dans une solidarité et une intégration complète (sans avoir pour cela une organisation officielle) joue un rôle essentiel.

C'est la seule force qui, aux côtés du clergé, ose affronter les classes dirigeantes et les propriétaires fonciers.

Récemment sous la menace de l'insécurité sociale et politique, l'aristocratie terrienne a vendu ses terres pour les remplacer par des propriétés urbaines, et a investi des capitaux dans les secteurs commerciaux et industriels. Elle constitue aujourd'hui une classe dans le milieu citadin où elle se présente comme un des éléments dirigeants.

On peut caractériser les changements survenus dans ces villes par les traits suivants :

- Tout d'abord, remplacement des industries manuelles et manufacturières du type traditionnel par les industries modernes de transformation (textile, verrerie, chimie, mécanique). Ce qui a modifié la structure professionnelle, donnant naissance au prolétariat ouvrier et à ses conséquences politiques, économiques et culturelles.
- En second lieu : exode rural ou migration de la population des villes secondaires vers les villes principales. L'attraction, qui au début traduisait une nécessité économique, revêt aujourd'hui un besoin psycho-sociologique.

Cet exode qui ne trouva pas d'aptitude d'absorption dans les industries encore embryonnaires des villes, donna naissance à un sous-prolétariat habitant les bidonvilles et vivant de mendicité.

3

2) Une multitude de "villes-campagnes" sans comparaison avec les villes du premier groupe.

Les habitants vivent surtout de l'agriculture, une minorité insignifiante s'adonnant à une activité artisanale et commerciale.

Ce type de ville ne présente pas les signes inhérents à toute "cité", ce qui apparaît tant dans l'urbanisme que dans le genre de vie et l'attitude de la population. Ces villes ne sont en majorité que des centres de concentration humaine remplissant la fonction de marché local pour les campagnes environnantes et ne doivent leur élévation au rang de villes qu'à leur qualité de siège administratif.

3) A côté de ces deux groupes de villes est né, depuis une trentaine d'années, ça et là, un type qu'ignorait le passé : l'agglomération industrielle. On peut ranger dans cette catégorie les centres manufacturiers du Nord (Tchalous, Shahi, Nowshahr et d'autres) les centres miniers du Khouzistan (Masjed-Soleiman...) et enfin, la ville raffinerie : Abadan.

Dans ces "villes-champignons" encore inorganisées dans leur croissance hâtive, la vie fermente et une population urbaine d'un genre nouveau se forme. Les habitants de ces villes, arrivant des coins les plus isolés et déshérités du pays et n'ayant aucune expérience du mode de vie urbaine, entrent subitement en contact avec une cité industrielle du XX^e siècle.

En Iran, une ville est une agglomération de 5 000 habitants ou plus. Sur cette base, les pourcentages de la population urbaine s'établissent comme suit :

Date	Taux d'urbanisation (en %)		
1956	31,4		
1963	33,5		
1964	36,0		
1966	39,0		

Toutefois, dans les recensements de 1956 et 1966, certaines agglomérations de moins de 5 000 habitants ont été incluses dans la catégorie des villes, ainsi qu'il apparaît dans le tableau en haut de la page suivante.

La part de la catégorie 500 000 habitants et plus dans la population urbaine reflète le poids considérable de Téhéran, seule ville à avoir plus de 500 000 habitants en 1956 comme en 1966. Elle comprenait alors respectivement plus de 25 % et près de 28 % de la population urbaine, et, par ailleurs, 8 % et 10,5 % de la population totale.

Comparées à Téhéran, les principales villes iraniennes ont une population relativement peu élevée, puisqu'en 1956 les villes de plus de 100 000 habitants totalisaient une population sensiblement identique à celle de la

Catégories (Nombre d'habitants)	Nombre en p.		Popul en p.	
	1956	1966	1956	1966
- 5 000	6,5	8,1	0,8	0,8
5 000 à 9 999	45,2	43,5	10,4	8,1
10 000 à 24 999	28,1	26,6	14,6	11,3
25 000 à 49 999	11,1	11,1	12,8	11,0
50 000 à 99 999	4,5	5,5	10,6	10,9
100 000 à 249 999	3,0	3,0	16,6	11,9
250 000 à 499 999	1,0	1,8	9,1	18,2
500 000 et plus	0,5	0,4	25,1	27,8
	100,0	100,0	100,0	100,0

capitale et en 1966 ne la dépassaient que de peu. En 1966, on comptait 11 villes de plus de 100 000 habitants pour lesquelles des estimations de population ont été effectuées pour l'année 1976.

Villes	Population 1966	Population 1976
Isfahan	424 000	703 000
Méched	410 000	693 000
Tabriz	403 000	564 000
Abadan	273 000	329 000
Chiraz	270 000	426 000
Ahvaz	206 000	353 000
Kermanchah	188 000	281 000
Racht	144 000	189 000
Ghom	134 000	188 000
Hamédan	124 000	154 000
Rézayié	111 000	182 000

La population rurale, selon la définition a contrario de la ville : vivant dans des agglomérations de moins de 5 000 habitants, présente une forte dispersion géographique, un grand nombre de villages n'abritant qu'une faible part de la population. Ainsi, en 1966, dans près de la moitié des villages vivaient quelque 8 %, et dans plus des trois quarts d'entre eux moins, d'un tiers de la population rurale (voir tableau page suivante).

Quant au mode de peuplement des villages, on peut en distinguer deux : mode dispersé et mode concentré. On trouve le mode dispersé dans les villages de régions humides du Nord. Par contre, le mode concentré se trouve là où l'eau est rare, les gens étant dans l'obligation de se réunir autour d'une fontaine ou d'une "ceqanat". L'habitat se présente au Nord sous la forme de maisons à un ou deux étages, construites, pour la plupart, sur pilotis de bois.

Catégorie Nombre d'habitants	% cumulés 1956		% cumulés 1966	
	Villages	Population	Villages	Population
$ \begin{array}{rrrr} 1 & - & 20 \\ 21 & - & 100 \\ 101 & - & 300 \\ 301 & - & 600 \\ 601 & - & 1 000 \\ 1 001 & - & 2 000 \\ 2 001 & - & 3 000 \\ 3 001 & - & 4 999 \end{array} $	9,1 37,8 75,0 90,6 96,1 99,1 99,7 100,0	0,4 6,9 33,0 58,3 74,6 90,1 95,4 100,0	17,1 47,7 77,6 91,3 96,6 99,3 99,8 100,0	0,8 8,2 31,7 56,9 73,9 90,2 96,0 100,0

Le toit est couvert de joncs secs ou de tuiles. Le peuplement concentré a parfois la forme d'une citadelle (ghalé). Celui-ci est appelé par le terme "ghalé" qui désigne non seulement la forteresse, mais également le village entouré de hautes murailles habitées, en terre battue, avec tours rondes d'angle. Les villages de ce type sont nombreux sur tout le plateau iranien.

Si, entre 1956 et 1966, l'accroissement de la population de l'ensemble du pays égalait 3,1 % par an, celui de la population rurale n'était que de 1,6 % par an, eu égard à un fort mouvement migratoire de la campagne vers les villes. A l'inverse, le taux d'accroissement de la population urbaine s'élève à 5,1 % par an, atteignant même 12,6 % dans les villes de 250 000 à 500 000 habitants. Ainsi, si le taux d'urbanisation devait suivre la même progression, il atteindrait 47 % en 1975 et dépasserait 50 % en 1979.

En ce qui concerne les caractéristiques démographiques, on note certaines différences entre les zones urbaines et les zones rurales.

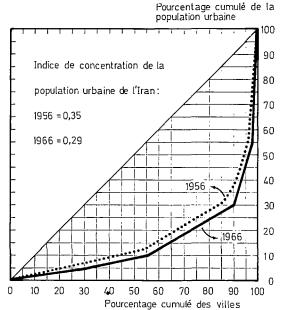
D'une part, la population urbaine est nettement plus âgée, ainsi qu'en témoigne la part des moins de 15 ans dans la population totale.

	Vi	lles	Cam	pagne
	Н	F	Н	F
1956 1966	40,1 44,1	40,3 41,4	43,4 48,4	42,8 46,8

Par ailleurs, le rapport de masculinité dans les régions urbaines est plus élevé que celui des régions rurales.

NOMBBE	D'HOMMES	מוזחם	100	EEMMEC

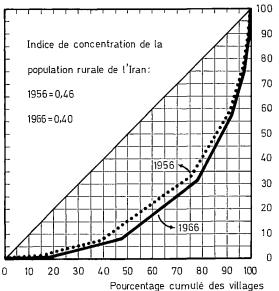
Régions urbaines	(1956) (1966)	106 108
" rurales	(1956)	102
27 29	(1966)	107



Indice de concentration de la population urbaine de l'Iran 1956 : 0,35

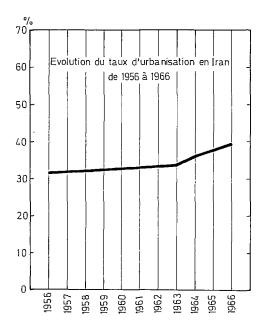
1966:0,29

Pourcentage cumulé de la population rurale



Indice de concentration de la population rurale de l'Iran

1956 : 0,46 1966 : 0,40



Evolution du taux d'urbanisation en Iran de 1956 à 1966

Pour certains groupes d'âges, en 1966, la différence entre les rapports de masculinité est encore plus évidente.

Groupes d'âges	Régions urbaines	Régions rurales
15 - 19	107	93
20 - 24	110	74
25 - 29	103	89
30 - 34	111	105

Et, à Téhéran, toujours en 1966, on a enregistré des rapports de masculinité particulièrement élevés dans certains groupes d'âges d'activité économique.

Groupes d'âges	Rapports de masculinité
20 - 24	113
25 - 29	116
30 - 34	127
35 - 39	123
40 - 44	138
45 – 49	137

Enfin, on trouve une extrême concentration dans les milieux urbains de la population lettrée, bien qu'on note une diminution du taux d'urbanisation (73,1 % en 1956 et 69,3 % en 1966) et surtout de la population qualifiée (4 ans d'enseignement secondaire et plus).

Spécialisation	Taux d'urbanisation en 1966 (en p. 100)
Lettres et sciences humaines	89
Pédagogie	92
Beaux-Arts	98
Droit	99
Sciences sociales	96
Sciences naturelles	86
Engineering	90
Médecine et branches para-médicales	94
Agriculture	75

Quant aux employés d'Etat, leur taux d'urbanisation s'élève à 87 %.

Cependant, sous l'influence des réformes agraires récentes, le village iranien est en pleine transition et sans aucun doute, dans l'avenir la forme de la vie et les modes de propriété et d'exploitation subiront de grandes transformations. Ceci ne sera pas sans exercer une influence sur les formes d'implantation de la population et sur les structures par âge et par profession de la population rurale.

METROPOLITAINE

Téhéran, la capitale de l'Iran, devient en moins d'un siècle la plus grande ville du pays tant au nombre d'habitants qu'à la superficie.

En 1861, Téhéran ne comptait que 120 000 habitants, en 1900 200 000 et en 1950 atteignait le million. Le premier recensement de 1956 donne le chiffre de 1512 000 et le deuxième, en 1966 2 680 000. Ainsi, le taux d'accroissement annuel absolu de la population, qui était inférieur à 1% par an, s'élève à 6,1% pour la période 1956 à 1966.

Téhéran comprend donc une part croissante de la population du pays puisque, même dans l'hypothèse d'un accroissement minimal de Téhéran, elle serait en 1986 proche du double de ce qu'elle était en 1956.

Mais, dans le cas d'un accroissement rapide, la part de Téhéran triplerait en 30 ans et atteindrait en 1986 près du quart, 24 %, de la population de l'Iran.

Dates	Part de Téhéran dans la population totale (en p. 100)
1956	8,0
1966	10,5
1971	11,2
1976	12,4
1981	13,5
1986	14,5

Un certain nombre d'hypothèses ont été formulées quant à l'accroissement futur de la capitale. On trouvera ci-dessous les projections ainsi calculées, et les taux d'accroissement annuel absolu correspondants, pour un accroissement naturel moyen de la population de Téhéran, fécondité en baisse lente et baisse rapide de la mortalité, et selon deux taux d'immigration, l'un que l'on peut considérer comme faible et l'autre fort.

	Populati	on totale
Dates	Naissances ÷ décès ÷ 2% immigration annuelle	Naissances ÷ décès ÷ 4% immigration annuelle
	4 327 000	6 149 000
1981	5 5 2 0 0 0 0	8 550 000
1986	6 9 8 2 0 0 0	11 772 000
1991	8 736 000 16 044 000	
	Taux d'accroisse	ment (en p. 100)
	Prévision faible	Prévision forte
1971 – 1976	5,1	7,1
1976 - 1981	5,0	6,8
1981 - 1986	4,8	6,6
1986 - 1991	4,6	6,4

Les projections suivantes, calculées en fonction de l'accroissement naturel de la population, à l'exclusion du facteur migratoire, montrent l'importance de ce dernier qui surpasse de beaucoup celle des facteurs naturels.

Dates	Population
1976	2 939 000
1981	3 413 000
1986	3 939 000
1991	4 504 000

CHAPITRE V

MAIN-D'ŒUVRE

En 1966, sur le nombre total d'habitants de 25 789 000, environ 7 840 000 personnes âgées de 10 ans et plus étaient actives, ce qui signifie qu'en 1966, le taux d'activité de la population était de 30,4 % alors qu'en 1956 il était de 32 %.

L'effectif de la population active a augmenté durant cette période de 1 773 000 personnes au total, soit de 29,3 %, c'est-à-dire de 177 300 personnes ou de 2,6 % en moyenne par an. Le taux d'activité parmi la population de 10 ans et plus était de 47,5 % en 1956 et de 46,2 % en 1966.

La baisse du taux d'activité a été due principalement à l'augmentation rapide du taux de scolarisation de la jeunesse âgée de 10 à 19 ans.

En même temps, l'effectif de la population inactive est passé de 12 888 000 personnes en 1956 à 17 949 000 en 1966 et s'est donc accru de 39,3 % pendant dix ans, ou de 3,3 % en moyenne par an, soit légèrement plus que celui de la population active.

En conséquence, le nombre moyen d'inactifs à la charge d'une personne active a quelque peu augmenté, de 2,1 à 2,3.

TAUX D'ACTIVITE PAR GROUPE D'AGES ET PAR SEXE

En examinant la structure par âge, on remarque les taux relativement élevés d'activité de la population juvénile de l'Iran, à savoir du groupe d'âges de moins de 15 ans, (4,5% en 1956 et 6,8% en 1966), ainsi que parmi les plus de 65 ans (41,4 et 27,6% respectivement).

Evidemment, le niveau du taux d'activité de la jeunesse dépend largement de deux facteurs principaux, la limite d'âge de la scolarisation obligatoire en vigueur et le degré de scolarisation effective des enfants, ainsi que l'âge légal minimum d'admission au travail. L'âge minimum d'admission au travail est fixé à 12 ans par le Code du Travail iranien, alors que, selon les normes internationales de l'Organisation Internationale du Travail, cette limite est de 15 ans. Cet âge miminum de 12 ans n'est d'ailleurs pas toujours respecté dans

la catégorie des travailleurs familiaux non rémunérés, dans l'industrie à domicile ni dans les métiers artisanaux. En revanche, le taux d'activité des personnes âgées de plus de 65 ans est — en général — subordonné à l'existence et à la portée des systèmes d'assurance obligatoire et à l'importance de la pension de vieillesse. Ce dernier point concerne particulièrement les salariés des métiers non agricoles.

En examinant de plus près l'évolution des taux d'activité de la population totale âgée de 10 ans et plus selon les groupes d'âges (voir tableau 1), on remarque leur diminution entre les années 1956 et 1966 dans presque tous les groupes de la population urbaine et pour les groupes de 15 à 19 ans et de 65 ans et plus de la population rurale. On note, par contre, une augmentation du taux d'activité pour trois groupes de la population rurale : 10 à 15 ans, 20 à 24 ans et 25 à 64 ans. Quant aux taux d'activité de l'ensemble du pays, ils évoluent dans le même sens que ceux de la population rurale, étant donné son importance numérique prépondérante.

TABLEAU 1 - TAUX D'ACTIVITE DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS, PAR GROUPE D'AGES ET PAR SEXE, EN IRAN, 1956 et 1966

	Tot	ale	Urba	aine	Rur	ale
Spécification	1956	1966	1956	1966	1956	1966
Ensemble du pays (H ÷ F)	47,5	46,2	45,2	41,0	48,5	49,5
— 10 à 14 ans — 15 à 19 ans — 20 à 24 ans — 25 à 64 ans	19,7 46,4 48,9 54,9	26,2 42,0 50,3 55,2	14,5 36,5 50,2 55,1	13,3 29,9 50,7 53,7	22,4 52,1 48,2 54,8	35,2 51,4 49,9 56,1
- 65 ans et plus	41,4	27,6	38,8	26,6	42,4 86,6	28,0
1. Hommes – total dont: – 10 à 14 ans	83,9 29.7	77 ,4 36,7	78,5	69 ,2	34,4	8 2, 9
- 15 à 19 ans - 20 à 24 ans	80,7 94,2	68,4 91,0	61,9 89,1	48,6 85,9	92,0 97,7	84,9 95,8
25 à 64 ans65 ans et plus	97,7 74,1	94,6 47,6	96,9 69,6	•	98,1 75,7	48,7
2. Femmes — total dont:	9,2	12,6	9,3	9,9	9,2	14,3
- 10 à 14 ans - 15 à 19 ans - 20 à 24 ans - 25 à 64 ans - 65 ans et plus	8,2 12,2 9,3 9,2 5,8	14,4 15,7 14,1 11,7 4,5	8,0 10,0 8,2 9,8 8,2	8,9 9,8 12,1 10,3 5,7	8,4 13,3 9,8 8,9 4,8	18,2 20,0 15,6 12,5 4,0

En ce qui concerne l'évolution du taux d'activité des hommes, considéré du point de vue de la structure par âge, on observe une tendance générale à la baisse dans tous les groupes d'âges tant de la population urbaine que de la population rurale. On doit toutefois noter une exception concernant les garçons âgés de 10 à 14 ans de la population rurale, dont l'accroissement considérable de 34,4% en 1956 à 50% en 1966 se répercute sur le taux d'accroissement d'activité de ce groupe d'âges à l'échelle de l'ensemble du pays.

Par contre, il faut signaler une tendance à une légère hausse du taux d'activité des femmes dans tous les groupes d'âges, à l'exception du groupe de 65 ans et plus. Cette tendance apparaît tant à la campagne que dans les villes et il faut la considérer comme une manifestation du progrès social dans le domaine de l'égalité des droits des deux sexes, particulièrement depuis 1962.

En résumé, on peut assumer qu'en général l'évolution observée du taux d'activité des groupes les plus jeunes de la population iranienne entre 1956 et 1966, est étroitement liée à l'expansion rapide du système éducatif, surtout dans les villes, où — par exemple — l'augmentation notable du nombre d'étudiants âgés de 10 à 19 ans a entrainé une baisse de taux d'activité à ces âges. De 1956 à 1966, le taux d'activité est passé de 14,5 % à 13,3 % dans le groupe d'âges de 10 à 14 ans et de 36,5 à 29,9 % dans celui de 15 à 19 ans.

Néanmoins, l'insuffisance de moyens éducatifs à la campagne a eu pour résultat un accroissement important du taux d'activité parmi les enfants âgés de 10 à 14 ans, de 22,4 % en 1956 à 35,2 % en 1966.

SITUATION D'EMPLOI

L'effectif de la population active âgée de 10 ans et plus a atteint le niveau de 7 556 000 personnes en 1966 (1), par comparaison à 5 908 000 personnes en 1956. Ainsi, pendant les dix années considérées, le nombre d'actifs a augmenté de 1 648 000, c'est-à-dire de 27,9 % au total et de 2,5 % en moyenne par an (voir tableau 2).

Cette augmentation est due à la création de nouveaux emplois dans les secteurs non agricoles. En effet, l'effectif de ces secteurs a augmenté de $1\,200\,000$ personnes, soit de $46,5\,\%$, tandis que dans l'agriculture il s'accroissait de $448\,000$, soit de 13,5.

En conséquence, en 1966, 50,1 % de la population active était employée dans les branches non agricoles, alors qu'en 1956 on en enregistrait 43,7 %.

⁽¹⁾ Y compris les personnes classées comme "chômeurs saisonniers" dans le recensement de 1966 (441.400).

TABLEAU 2 – EVOLUTION DE L'EMPLOI EN IRAN, PAR BRANCHE D'ACTIVITE ENTRE 1956 ET 1966 (CHIFFRES ARRONDIS)

	332	ومواق	Y	Accroissement		,	
Spécification	en m	Ellectu en milliers	uə	% uá	0//	Structure en %	ure %
	1956	1966	milliers	10 ans p. an	p. an	1956	1966
Ensemble du pays	\$ 908	7 556	1 648	127,9	2,5	0,001	100,0
dont:		_					
0 - Agriculture, sylviculture, etc	3 3 2 6	3 774	448	113,5	1,3	56,3	49,9
1 - Industries extractives*	25	27	2	108,0	8,0	0,4	0,4
2,3 - Industries manufacturières *	816	1 292	476	158,3	4,7	13,8	17,1
4 - Bâtiment et travaux publics	336	517	181	153,9	4,4	5,7	8,9
5 - Electricité, gaz, eau	12	53	41	441,7	16,0	0,2	0,7
6 - Commerce, banques, assurances	355	554	199	156,0	4,6	0,9	7,3
7 - Transports, entrepôts, communicat.	208	225	17	108,2	8,0	3,5	3,0
8 - Services	655	934	279	142,6	3,6	11,1	12,4
9 - Activités mal désignées	176	180	4	102,3	0,2	3,0	2,4
de l'ensemble : en dehors de l'agriculture (branches 1 à 9) – total	2 582	3 782	1 200	146,5	3,9	43,7	50,1
					,	`	Ì
* Y compris l'industrue du pétrole							

TABLEAU 3 – EFFECTIF ET STRUCTURE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE 10 ANS ET PLUS EN IRAN, SUIVANT LE NIVEAU D'INSTRUCTION, 1966 (EN MILLIERS)

		Pou	Pourvue de travail	lia I			Répar	Répartition en p. mille pourvue de travail	o. mille avail	
Spécification	Total	total	agri- culture	cn de- hors*	chô- meurs	Total	total	agri- culture	en de- hors *	chô- meurs
Ensemble du pays (a ÷ b)	7 840	7556	3 774	3 782	284	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
dont: a) Sachant lire et écrire $(1\ \div\ 2)$	2 021	1 902	433	1 469	119	258	252	115	388	419
b) Analphabètes	5 8 1 9	5 654	2341	2313	165	742	748	885	612	581
 Personnes bénéficiaires d'un enseignement total dont : 	1538	1 430	239	1 191	108	196	189	64	315	380
- Primaire - total	1 052	986	226	760	99	134	130	99	201	232
– 6 annees– 4 à 5 années	309	328 290	70 83	201	19	39	38	23 23	53	65
– 1 à 3 années	179	168	55	113	11	23	22	15	30	40
- Secondaire - total - 6 années	410	370 165	12	358 163	40 24	52 24	49	6 0	95	141
4 à 5 années1 à 3 années	45	41 164	1 6	40	4 51	6 22	22	. O &	11 4	4 4
- Supérieur - total	9/	74	9,0	73,4	7	10	10	-	19	7
Avec diplômeSans diplôme	65	63	0,5 0,1	62,5 10,9	0 5	9	9	100	16 3	7
2. Personnes sachant lire et éc- rire, mais sans certificat ou certificat non-défini – total	483	472	194	278	=	62	62	51	73	39

Néanmoins, la situation dans le domaine de l'emploi en 1966 se caractérisait par un degré très élevé de sous-emploi. Selon les données du recensement, en 1966, environ 1 252 000 travailleurs étaient sous-employés, ayant travaillé moins de 36 heures au cours de la semaine précédant la date du recensement. Cette forme de sous-emploi visible englobait 701 100 employés des secteurs non agricoles et 551 600 agriculteurs. Il faut y ajouter le nombre de 441 400 sous-employés en raison d'activités saisonnières dans certaines branches de l'économie (construction, agriculture, par exemple). Ainsi, le nombre total de travailleurs en sous-emploi visible s'élevait en 1966 à 1 694 100, soit 22,4 % de la main-d'oeuvre totale du pays. (cf. paragraphe 6 du présent chapitre).

STRUCTURE EDUCATIVE GENERALE

Pour compléter la présentation des caractéristiques générales en Iran, il faut donner une image de la répartition de la population active suivant le niveau d'instruction (voir tableau 3). On constate qu'en 1966, 252 personnes savaient lire et écrire alors que 748 personnes pour 1000 étaient analphabètes. Parmi les premières, 189 personnes pouvaient se prévaloir d'un diplôme de fin d'études: 70 primaires, 22 secondaires et 9 supérieures, cependant que 63 personnes pour 1000 se contentaient d'études non complétées: 60 primaires, 27 secondaires et 1 supérieures.

En outre, 62 travailleurs pour 1 000 savaient lire et écrire, mais ne possédaient pas de diplôme.

POPULATION ACTIVE PAR BRANCHE D'ACTIVITE

La répartition de la population active selon le genre d'activité économique a subi des changements importants au cours de la période 1956-1966 comme l'illustrent les données du tableau 2.

La proportion des emplois dans l'agriculture est passée de 56,3 % en 1956 à 49,9 % en 1966 en faveur du secteur industriel et des services où elle s'est élevée de 20,1 à 25 % et de 23,6 à 25,1 % respectivement.

Ainsi, entre 1956 et 1966, la proportion d'employés dans le secteur industriel en Iran a subi une augmentation de 5 points, celle dans le service d'un point, tandis que la proportion d'agriculteurs a diminué de 6 points.

Les changements observés dans la répartition de la population active selon les branches d'activité économique (voir tableau 4), pendant la période

TABLEAU 4 - REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SUIVANT LE STATUT OCCUPE PAR BRANCHE D'ACTIVITE, EN IRAN 1956 ET 1966

otal	×**	1 000	1 000	354	272	6	7	194	232	114	133
Salariés total	Effectif distrib.	2 696,6 456	3 496,4 463	954,0 287	951,7 252	23,7 963	25,0 950	524,5 643	811,2 628	307,6 916	464,9 899
lants	* *	1 000	1 000	738	713	0	0	66	102	6	13
I you Indépendants	Effectif distrib.	2435,3 412	3 002,6 397	1 794,7 540	2 139,0 568	0,58 23	0,80	240,6 295	305,3 236	22,4 67	39,7
/eurs	×*	1 000	1 000	454	340	4	7	250	252	22	46
Total Employeurs	Effectif distrib.	68,8 12	161,4 21	31,2 9	54,9 14	0,28 11	0,33 12	17,2 21	40,7 32	1,5	7,4
one b act	**	1 000	1 000	263	200	4	ю	138	172	57	89
Total	Effectif distrib.	5 907,6 1 000	7 555,5 1 000	3 325,7 1 000	3 774,5 1 000	24,6 1 000	26,3 1 000	815,7 1 000	1 291,1 1 000	335,7 1 000	517,3 1 000
	Spécification	Total A – effectif 1956 en p. 1000	B - effectif 1966 en p. 1000	0 - Agriculture A - 1956 en p. 1000	B - 1966 en p. 1000	1 - Industries A - 1956 extractives en p. 1000	B - 1966 en p. 1000	2,3 – Industries A – 1956 manufactu- en p. 1000	rières B – 1966 en p. 1000	4 - Bâtiment A - 1956 en p. 1000	B - 1966 en p. 1000

			T			
ю	15	27	56	215	28	646
8,9	51,8 979	74,0 209 156,4 282	150,5 724 164,4 732	577,6 881 790,4 847	75,6 430 80,6 448	1742,6 675 2544,7 674
1	0	106	16	28	ω 4	262
2,5	0,7 1 4	259,6 731 348,7 630	40,0 192 51,8 231	67,3 104 105,1 113	7,7 44 11,5 64	640,6 248 863,6 228
ю	5	123	39	96	9 14	546
0,2 18	0,3	8,5 24 34,4 62	2,7 13 5,3 23	6,6 10 15,8 17	0,6 3 2,3 13	37,6 14 106,5 28
2	7	60	35	111	30	437
11,7 1 000	52,9 1 000	355,0 1 000 554,5 1 000	208,0 1 000 224,6 1 000		175,6 1 000 1 80,1 1 000	2581,9 1000 3781,0 1000
A - 1956 en p. 1000	B - 1966 en p. 1000	s en p. 1956 B - 1966 en p. 1000	A - 1956 en p. 1000 B - 1966 en p. 1000	A - 1956 en p. 1000 B - 1966 en p. 1000	A - 1956 en p. 1000 B - 1966 en p. 1000	A - 1956 en p. 1000 B - 1966 en p. 1000
5 – Electricité, gaz, eau		6 - Commerce, ban- ques, assurances en	7 - Transports et communications	8 - Services	9 – Activités mal désignées	Du total: en dehors de l'agriculture (1 à 9)

* Personnes travaillant à leur propre compte. ** = structure, en p. 1000

TABLEAU 4 (SUITE ET FIN)

		Du total	Du total salariés du secteur tr. familiaux	teur tr. fan	ılliaux		Autres	SS
	Public	J	Privé		Non-rémunérés	unérés		
	effectif distrib.	**	effectif distrib.	* *	effectif distrib.	* *S	effectif distrib.	* *
Total A – erfectif 1956 en p. 1000	450,8 76	1 000	2 245,8 380	1 000	594,2 100	1 000	112,7 20	1 000
B - effectif 1966 en p. 1000	663,7 88	1 000	2833,7 375	1 000	776,1 103	1 000	119,0 16	1 000
0 - Agriculture A - 1956 en p. 1000	35,0 11	77	919,0 276	409	535,7 161	901	10,1	06
B - 1966 en p. 1000	3,4	S	948,3 251	335	617,3 163	795	11,6 3	97
- Industries A - 1956 extractives en p. 1000	13,5 549	30	10,2 414	5	0,0	0	0,0	0
B - 1966 en p. 1000	6,8 258	10	18,2 692	9	0,1	0	0,1	1
2,3 - Industries A - 1956 manufactu- en p. 1000	68,6 84	152	455,9	203	28,4 35	48	5,0	44
	54,8 42	83	756,4 586	267	112,9 88	145	21,0 16	176
4 - Bâtiment A - 1956 en p. 1000	27,2 81	09	280,4 835	125	2,9	S	1,3	11
B - 1966 en p. 1000	2,5	4	462,4 894	163	4,1 8	6	1,2	10

A - 1956 en p. 1000	2,5 214		6,4 547	е	0,0	0	0,0	0
B - 1966 en p. 1000	38,5 728	58	13,3	5	0,0	0	0,0	- 1
A - 1956 p. 1000	11,6 33	56	62,4 176	78	9,6 27	16	3,3	
B - 1966 en p. 1000	28,7 52	43	127,7 230	45	13,6 24	17	1,7	
A - 1956 en p. 1000	42,0 202	93	108,5 522	48	13,3 64	22	1,5	
B - 1966 en p. 1000	50,2	92	144,2	40	2,4	4	0,7	
A - 1956 en p. 1000		552	329,8 503	147	2,2	4	1,7	
996		715	316,5 339	112	18,9 20	24	4,1	
956	2,5 14	5	73,1 416	32	2,0 11	3	89,7 512	
B - 1966 p. 1000	3,9	9	76,7 426	27	6,8 38	6	78,9 438	
A - 1956 en p. 1000	415,8 161	923	1 326,8 514	591	58,5 23	66	102,6 40	
9966	659,3 174	995	1885,4	999	158,8 42	205	107,4 28	

^{** =} structure, en p. 1000

décennale 1956-1966, montrent donc les tendances à la modernisation de la structure socio-économique du pays. La politique de développement économique accéléré réalisée dans le cadre des plans nationaux précédents (1), a eu pour conséquence un accroissement élevé de l'emploi dans les branches productives de l'économie nationale, et notamment : de 58,3 % dans les industries manufacturières, de 54 % dans le bâtiment et de 4,5 fois dans les établissements produisant l'électricité, le gaz et l'eau. On observe par ailleurs une croissance parallèle du commerce (de 56 %) et des services (de 42,6 %) due au développement des secteurs productifs ainsi qu'à l'urbanisation du pays.

D'autre part, il faut noter le retard en ce qui concerne le développement des transports et des communications qui a eu pour conséquence une baisse de la proportion des travailleurs de ce secteur de 3,5% en 1956 à 3% en 1966. (Dans les pays industrialisés, la part de la main-d'oeuvre dans les transports et communications varie de 5 à 9%).

POPULATION ACTIVE SELON LE STATUT DANS LA PROFESSION

En examinant les données présentées au tableau 4, on note des changements quant à la structure par statut professionnel au cours de la période examinée.

Ainsi, le nombre de salariés a augmenté de 456 en 1956 à 463 %en 1966, celui des travailleurs familiaux non rémunérés de 100 à 103, et celui des employeurs de 12 à 21, respectivement. En revanche, le nombre de personnes travaillant à leur propre compte a diminué de 412 en 1956 à 397 en 1966.

Il faut ajouter que près de la moitié, soit 800 000, des 1 648 000 nouveaux emplois sont occupés par des salariés, 34,4 % par des personnes travaillant à leur propre compte, 6 % par des employeurs et 11 % par des travailleurs familiaux non rémunérés.

En ce qui concerne ces nouveaux emplois selon les différentes branches d'activité, si, dans la majeure partie d'entre elles, prévalent les salariés, les travailleurs à leur compte dominent dans l'agriculture et le commerce bien que leur importance relative ait augmenté dans le premier cas de 540 à 568%°) et diminué dans le second (de 731 à 630%°).

En 1966, la répartition des statuts par branche d'activité montre une forte concentration des statuts, à l'exception des salariés, dans un nombre limité de branches = 904 employeurs pour 1 000 répartis entre l'agriculture,

340, les industries manufacturières, 252, le commerce, 213, et les services, 98; 931 travailleurs à leur compte entre l'agriculture, 713, le commerce, 116, et les industries manufacturières, 102; et, enfin, 948 travailleurs familiaux non rémunérés entre l'agriculture, 795, et les industries manufacturières (artisanat), 145.

Quant aux salariés, on les trouve surtout dans les branches non agricoles qui emploient 728% de la totalité des salariés et 995% des salariés du secteur public. Les branches qui font principalement appel aux salariés du secteur public sont d'abord la branche de l'électricité, du gaz et de l'eau où l'on en compte 728 sur les 1 000 employés de cette branche, puis les services, et enfin les industries extractives et les transports et communications dont les taux respectifs s'élèvent à 507, 258 et 224%.

CHAPITRE VI

PROJECTIONS DE POPULATION

POPULATION TOTALE

Ce n'est qu'après l'analyse du premier recensement de 1956 qu'il a été possible d'élaborer des projections de la population iranienne. Les premières tentatives, effectuées en 1966, sont dues à la Section d'Etudes Démographiques de l'Institut d'Etudes et de Recherches Sociales. Par la suite, le besoin de connaître l'évolution de la population a donné lieu à d'autres perspectives.

 Projections établies par la Section d'Etudes Démographiques D'après les caractéristiques démographiques de quelques régions urbaines et rurales du pays, la Section

d'Etudes démographiques a retenu les hypothèses suivantes concernant l'évolution de la fécondité:

	1956	1961	1966	1971	1976	1981	1986
F-Constante	0,223	0,223	0,233	0,233	0,233	0,233	0,233
F-Décroissante	0,223	0,223	0,233	0,212	0,201	0,190	0,180

De même, elle a envisagé deux hypothèses d'évolution de la mortalité : baisse lente, exprimée par l'élévation de l'espérance de vie de 50 ans en 1966 à 60 ans en 1986 ; chute rapide exprimée par l'augmentation de l'espérance de vie de 50 à 65,8 ans au cours de la même période.

Sur la base des variations combinées de ces deux facteurs, on obtient les quatre hypothèses suivantes.

Hypothèse 1 : Fécondité constante, mortalité en baisse lente ; Hypothèse 2 : Fécondité constante, mortalité en baisse rapide ; Hypothèse 3 : Fécondité décroissante, mortalité en baisse lente ; Hypothèse 4 : Fécondité décroissante, mortalité en baisse rapide.

C'est à partir de ces quatre hypothèses que l'on a calculé, par la méthode des composantes et sur la base de la population de 1956, l'effectif et la répartition par sexe et par groupe d'âges au début de chaque période quinquennale de 1956 à 1966. On trouvera ci-dessous les chiffres globaux.

POPIII.	ATION	TOTALE	(FN	MILLIERS	١

	1971	1976	1981	1986
Hypothèse 1	29 634	34 883	41 413	49 578
Hypothèse 2	29 634	35 139	42 304	51 259
Hypothèse 3	29 487	34 237	39 788	46 297
Hypothèse 4	29 478	34 482	40 615	47 806

2) Projections établies par l'Organisation du Plan. En tenant compte de l'influence de divers facteurs sur le taux de fécondité, tels que effets de la mise à exécution de la

sur le taux de fécondité, tels que effets de la mise à exécution de la planification familiale, élévation du niveau de vie, abaissement du taux de mortalité, l'Organisation du Plan a projeté la population de 1966.

		(No	ombre en milli	ers)	
Années	1971	1976	1981	1986	1991
Population	31 169	36 025	41 394	47 267	52 469

3) Projections établies par les Nations Unies. Le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies, dans une étude consacrée à la planification familiale en Iran (1) a formulé, quant aux prévisions démographiques, ces deux hypothèses:

A - FECONDITE CONSTANTE ET MORTALITE EN BAISSE (TAUX P. 1000)

	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Taux brut de reproduction	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	-
Taux de natalité	45	46	47	48	47	47	46	_
Taux de mortalité	17	16	14	12	10	8	7	-
Taux d'accroissement	2,8	3,0	3,3	3,6	3,7	3,9	3,9	-

B - FECONDITE ET MORTALITE EN BAISSE : (TAUX P. 1000)

	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Taux brut de repro-	3,4	3,2	2,95	2,65	2,3	1,95	1,65	-
Taux de natalité	45	44	41	39	35	31	27	-
Taux de mortalité	17	16	14	12	10	8	7	-
Taux d'accroissement	2,8	2,8	2,7	2,7	2,5	2,3	2,0	-

⁽¹⁾ Population and Family Planning in Iran, Report No. TAO/IRA/60 - United Nations, New York, 1971.

On voit ci-après comment, à partir de ces deux hypothèses, le chiffre global de la population iranienne évoluera de 1970 à l'an 2000.

		Nombre en millions							
	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000		
Hypothèse 1	28,4	33,3	39,7	47,7	57,7	70,0	85,5		
Hypothèse 2	28,2	32,6	37,4	42,8	48,1	53,4	58,7		

4) Projections établies par l'Organisation du Plan avec la collaboration de Monsieur F. Shorter, de l'Université de Princeton.

Cette étude, réalisée en 1972, repose sur trois hypothèses :

HYPOTHESE 1 (TAUX POUR 1000)

	1971 — 1975	1976 – 1980	1981 – 1985	1986 – 1990	1991 – 1995
Taux de natalité	42,7	40,6	37,3	33,7	29,7
Taux de mortalité	13,4	11,8	10,2	8,8	7,6
Taux d'ac- croissement	29,3	28,9	27,1	24,9	22,1

HYPOTHESE 2

	1971 – 1975	1975 – 1980	1981 – 1985	1986-1990	1991–1995
Taux de natalité	43,5	42,8	42,1	41,1	39,6
Taux de mortalité	14,2	13,4	12,6	11,7	10,9
Taux d'accroissement	29,3	29,4	29,6	29,4	28,7

HYPOTHESE 3

	1971 – 1975	1976 – 1980	1981 – 1990	1986 – 1990	1991 – 1995
Taux de natalité	41,6	38,0	34,8	31,5	27,9
Taux de mortalité	14,3	12,4	10,9	9,6	8,5
Taux d'accroissement	27,3	25,6	23,9	21,9	19,4

On trouvera ci-après le résultat de ces projections.

'	(Nombre en milliers)						
	1972	1977	1982	1987	1992		
Hypothèse 1	31 045	35 921	41 469	47 366	53 532		
- 2	31 045	35 921	41 462	48 280	55 865		
- 3	30 914	35 350	40 122	45 164	50 168		

5) Projections établies par le centre de statistiques de l'Iran

Le calcul des projections fait par le Centre de Statistiques est fondé d'une part sur l'élévation de l'espérance de

vie à la naissance de 50,69 ans à 57,65 ans pour les hommes et de 51,25 ans à 58,75 ans pour les femmes entre 1971 et 1991 et d'autre part, sur l'évolution du nombre moyen d'enfants par femme. Trois hypothèses sont envisagées :

NOMBRE MOYENS D'ENFANTS PAR FEMME DE 15 A 44 ANS

Période Hypothèse	1971 – 76	1976 — 81	1981 – 86	1986 – 91
1	6,72	6,28	5,86	5,56
2	6,37	5,86	5,33	4,90
] 3	6,02	5,12	4,30	3,50

Le tableau ci-dessous présente les projections des effectifs totaux de la population iranienne dans le contexte de ces trois hypothèses:

	(Nombre en milliers)						
	1971	1976	1981	1986	1991		
Hypothèse 1 " 2 " 3	30 020 30 020 30 020	34 801 34 278 33 962	40 371 39 190 38 075	46 874 44 763 42 312	54 401 50 898 46 243		

6) Projections établies par le département de la planification familiale du Ministère de la Santé.

On peut aussi mentionner que le département de la planification familiale a effectué, en 1972, deux prévisions démographiques

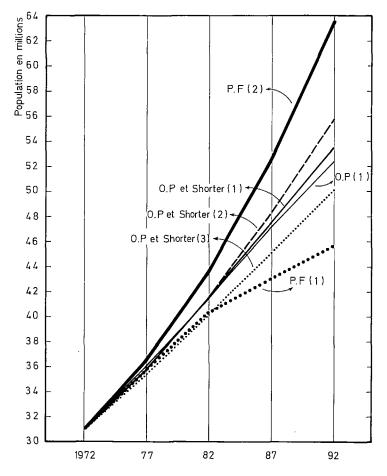
dont la première repose sur la baisse rapide de la fécondité qui aura pour conséquence un taux d'accroissement naturel de la population égal à 1 % vers 1992; la deuxième suppose une situation constante de ce facteur jusqu'à la fin de la période.

HYPOTHESE 1 (TAUX POUR 1000)

	1972	1977	1982	1987	1992
Taux de natalité	48,0	38,1	30,1	23,9	19,0
Taux de mortalité	16,0	13,9	12,1	10,4	9,0
Taux d'accroissement	32,0	24,2	18,0	13,5	10,0

HYPOTHESE 2 (TAUX POUR 1000)

	1972	1977	1982	1987	1992
Taux de natalité	48,0	49,1	50,1	49,1	49,0
Taux de mortalité	16,0	15,1	14,0	11,1	10,0
Taux d'accroissement	32,0	34,0	36,0	38,0	39,0

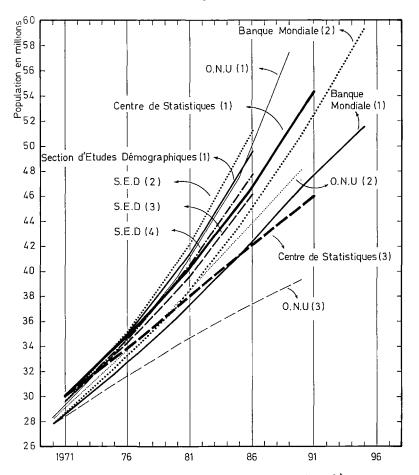


Evolution de la population iranienne selon quelques hypothèses

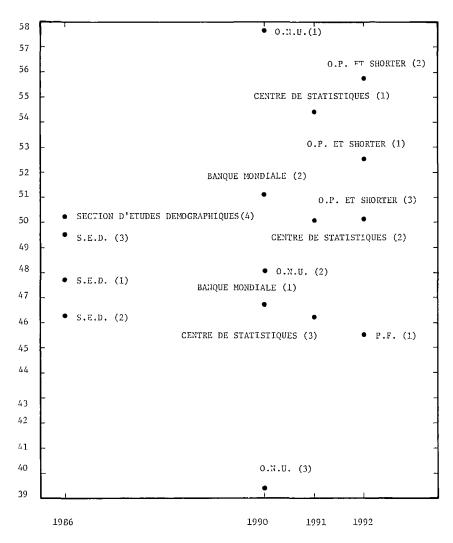
Dans ces conditions, le nombre total de la population évoluera comme suit :

	(Nombre en millions)						
	1972	1977	1982	1987	1992		
Hypothèse 1	31,0	35,7	39,7	43,0	45,6		
Hypothèse 2	31,0	36,6	43,6	52,5	63,4		

Un certain nombre de projections de la population par différentes caractéristiques ont été effectuées au cours du temps. On trouvera ci-après certains graphiques de différents types de projections.



Evolution de la population iranienne selon quelques hypothèses



Population de l'Iran au terme de différentes projections

PROJECTION DE LA MAIN-D'OEUVRE

Pour prévoir l'évolution de la population active, il faut établir certaines hypothèses concernant les taux d'activité par groupe d'âges et par sexe. A cette fin, nous avons suivi les objectifs du quatrième plan de développement (mars 1968 — mars 1973) ainsi que les tendances relatives au développement de l'éducation, de l'urbanisation, de la sécurité sociale, de l'âge au mariage des femmes, etc.

Ces différentes hypothèses conduisent, pour la période 1972-1992, aux projections suivantes :

	Hypothèse 1			Hypothèse 2			
Années	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
1972	7 579	1 272	8 851	7 579	1 272	8 851	
1977	8 5 6 9	1 671	10 240	8 569	1671	10 240	
1982	9 847	2 155	12 002	9 847	2 155	12 002	
1987	11229	2 806	14 035	11 199	2 796	13 995	
1992	12 749	3 700	16449	12586	3 6 2 8	16 214	

POPULATION ACTIVE (EN MILLIERS)

Selon ces projections, la population active de l'Iran va ainsi passer de 8,3 millions en 1967 à 17 millions en 1991. Il faut donc prévoir des plans adéquats en vue d'accueillir cette main-d'oeuvre sur le marché du travail. On peut considérer comme quasi certaine cette évolution.

Evolution des taux d'activité. Dans le tableau suivant, nous présentons l'évolution des taux d'activité par groupe d'âges et par sexe. Le taux d'activité global de 30 % en 1967 passera à 34,6 % en 1992. Celui des hommes diminuera de 50 % à 47,8 %, tandis que celui des femmes augmentera de 8,5 % à 15 %. Par ailleurs, la baisse des taux d'activité sera considérable chez les jeunes comme chez les personnes âgées.

EVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITE PAR GROUPE D'AGES ET PAR SEXE DE 1966 A 1986

			Hor	mmes		
Groupes d'âges	1967	1972	1977	1982	1987	1992
10 - 14 15 - 19 20 - 24 25 - 64 65 et plus	35,9 68,0 90,8 94,6 46,8	24,1 60,0 86,5 94,6 42,0	20,0 54,0 86,0 94,6 40,0	16,0 52,0 85,0 94,0 37,0	12,0 48,0 84,0 93,0 34,0	10,0 42,0 82,0 92,0 31,0
			Fem	ımes		
10 - 14 15 - 19 20 - 24 25 - 64 65 et plus	14,0 15,7 14,2 11,8 4,5	13,7 17,5 16,0 13,0 4,4	13,0 19,0 18,0 15,0 4,0	12,5 20,0 20,0 17,0 4,0	12,0 21,0 21,0 20,0 4,0	10,0 22,0 23,0 24,0 4,0

EVOLUTION DU PIB, DE L'EMPLOI ET DE LA PRODUCTIVITE DE 1972 A 1992

Secteurs d'activité économique	PIB (en milliards	PIB (en milliards de rials)	Emj (en m	Emploi (en milliers)	Taux	Taux d'accroissement annuel (en p. 100)	nnuel
1	1972	1992	1972	1992	PIB	Emploi	Productivité
Agriculture	200,0	543,0	3 535,0	2 800,0	5,2	1,1	6,1
Pétrole	196,4	210,2	50,0	75,0	0,4	2,0	1
Secteur manufacturier	462,2	8442,3	1789,0	4 746,0	15,6	5,0	10,1
cité, gaz	18,4	500,0	80,0	152,0	17,9	2,9	15,1
Construction	63,4	2,068	0,669	1 262,0	14,1	3,0	10,8
Services	164,2	3 809,6	2 730,0	7 243,0	17,0	5,0	11,5
Total	1 104,6	14 395,8	5 883,0	16 278,0	13,7	3,2	10,3

Projection de la main-d'œuvre nouvelle. Il semble important de chiffrer aussi le volume des seuls nouveaux entrants sur le marché du travail, au cours de la même période.

MAIN-D'OEUVRE NOUVELLE (EN MILLIERS)

Années	Hypothèse I	Hypothèse II
1972 – 76	1 389	1 389
1976 – 82	1 762	1 762
1982 - 87	2 033	1 993
1987 – 92	2414	2 219

Prévision de l'emploi. Enfin, nous présentons les résultats de calculs de projections de l'emploi et de la productivité par secteur d'activité économique qui sont fondamentaux autant pour le planificateur que pour le démographe (voir tableau ci-contre).

PROJECTION DE LA POPULATION SCOLAIRE (1972-1992)

Enseignement primaire. En prenant comme base les données du recensement de 1966, nous avons utilisé les statistiques scolaires, et particulièrement celles relatives au taux d'inscription en première année d'école.

On peut estimer que le taux de scolarisation de 50 % en 1966 atteindra 98 % en 1992. Ainsi, selon deux hypothèses d'évolution de la population globale, les projections de l'enseignement primaire s'établissent comme suit :

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE 1972 A 1992

Années	1972	1977	1982	1987	1992
Hypothèse I Hypothèse II	3 404 3 404	4 960 4 868	5 780 5 440	6 507 5 816	7 027 6 111
Différence	_	192	340	689	916

TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL

Années	1972	1977	1982	1987
	1977	1982	1987	1992
Hypothèse I Hypothèse II	7,8 7,4	3,1 2,2	2,4 1,3	1,5 1,0

Enseignement secondaire. Les effectifs des écoles secondaires sont fonction des élèves provenant de l'enseignement primaire et des taux de scolarisation. On a estimé que 90 % des effectifs des écoles primaires (en 5^e année) dans les villes et 60 % dans les zones rurales à partir de 1981 entreraient dans l'enseignement secondaire.

Le tableau suivant présente les projections des effectifs de l'enseignement secondaire selon deux hypothèses d'évolution de la population.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE 1972 A 1992

		(No	mbre en milli	ers)	_
	1972	1977	1982	1987	1992
Hypothèse I Hypothèse II	1 263 1 263	2 702 2 669	3 948 3 888	5 868 5 632	7 872 7 022

TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL

	1972	1977	1982	1987
	1977	1982	1987	1992
Hypothèse I	16,4	7,9	8,2	6,1
Hypothèse II	16,2	7,8	7,7	4,5

Enseignement supérieur. Au contraire de l'enseignement primaire et secondaire, l'accroissement des effectifs de l'enseignement supérieur ne dépend que partiellement des tendances démographiques.

Ci-dessous nous présentons la projection établie par l'Organisation du Plan suivant le modèle économétrique de Tinbergen.

EFFECTIFS (EN MILLIERS)

1972	1977	1982	1987	1992
90	190	295	414	620

CHAPITRE VII

IMPLICATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES – POLITIQUE A SUIVRE

POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE EN TANT QU'ELEMENT DE LA POLITIQUE SOCIALE ET ECONOMIQUE

Ainsi qu'il ressort du premier chapitre de cette étude, l'intérêt porté aux problèmes démographiques est tout récent en Iran. Le premier recensement national de la population date de 1956 et la création d'une chaire de démographie à l'Université de Téhéran, de 1958. Mais, ce n'est qu'au début des années 1960 qu'apparaît la nécessité d'une politique démographique. Le préambule du troisième plan de développement (1962-1968), qui en fait mention, se réfère uniquement d'ailleurs à une politique de planning familial et, de plus, ne mène à aucune action concrète.

En 1966, l'urgence de la question est enfin ressentie. Un comité composé de représentants de l'Université, d'organismes gouvernementaux et d'institutions privées, est constitué au sein de l'Organisation du Plan. Le comité a pour mission d'élaborer un schéma de politique démographique et soumet au Gouvernement une proposition d'instituer un conseil de la population.

La même année, 1966, une mission du Population Council, invitée par le ministère de la Santé, souligne aussi l'importance d'une politique de planning familial dont l'accent, selon les termes du rapport de la mission, "doit porter sur la santé maternelle et le bien-être de la famille, y compris une élévation du niveau de vie". Le rapport précise: "L'Iran peut, fort heureusement, adopter cette démarche puisque les pressions démographiques, loin d'être critiques, ne contraignent pas à recourir à un programme d'urgence visant à réduire le taux d'accroissement dans l'immédiat".

Enfin, en 1967, un département responsable de toutes les questions relatives au planning familial est créé au Ministère de la Santé. Cette création peut être considérée comme le démarrage de la politique démographique de l'Iran. Toutefois, elle n'est toujours pas codifiée, comme dans un certain nombre de domaines, dont les exemples suivants illustreront le cadre et la perspective.

Politique du planning familial. Bien avant qu'une politique officielle ne soit mise en oeuvre, on peut relever un certain nombre d'actions privées favorisant le contrôle des naissances. L'association de l'aide à la famille, fondée en 1957, déclare avoir pour objectifs "la santé de la mère et des enfants et l'espacement entre les naissances" et ouvre quelques cliniques à Téhéran. Parallèlement, le département de la Protection de la Mère et de l'Enfant du Ministère de la Santé dote plusieurs hôpitaux d'un centre d'orientation et de conseil destiné aux mères. Ainsi, en 1967, à la veille du quatrième plan de développement, on compte au total 21 cliniques, dont 17 réparties entre les villes de Téhéran et de Shirazù.

Dès l'ouverture des cliniques, des milliers de femmes viennent s'y fournir en contraceptifs ou se faire insérer un DIU. Ces activités ne sont toutefois pas exclusives d'objectifs fondamentaux :

- Aider les familles à déterminer le nombre adéquat d'enfants en considération du budget du ménage et de ses possibilités à offrir aux enfants santé physique et mentale.
 - Conseiller les mères sur les espacements entre naissances.
- Aider les couples sans enfants à déterminer les raisons de leur stérilité et, le cas échéant, les diriger vers les services hospitaliers concernés.
 - Suggérer des moyens de réduction de la mortalité infantile.
 - Contribuer à la diminution des avortements.
- Aider les jeunes mères à accepter leurs responsabilités vis-à-vis de la famille et de l'éducation des enfants.

Il faut ici souligner que la publicité donnée à la "santé de la mère et de l'enfant" par les différentes associations n'est qu'un prétexte pour entreprendre une campagne de contrôle des naissances.

Le quatrième plan de développement (1968-1973) consume la même idée de "santé", mais en l'élargissant, dans le programme de planning familial. Le programme, en effet, a pour but de favoriser le bien-être physique, moral, social et économique des familles et de la société tout entière. Quant à l'application des méthodes contraceptives, elle est du ressort des services sanitaires et médicaux ainsi que de ceux de la protection maternelle et infantile.

La politique actuelle du planning familial est issue des analyses de la situation démographique effectuées dans le cadre de l'élaboration du cinquième plan de développement (1973-1979).

La population iranienne au cours des dix années précédentes, de 1962 à 1972, s'est accrue en moyenne de 3,1 % par an, passant de 23 millions, soit 45 %, en moins de 10 ans. Ainsi, en 1972, on se trouve face à une population très jeune, 54 % de moins de 20 ans, et donc face à une

population à charge excessivement lourde. Au rythme actuel des naissances, la situation ne peut se renverser et la structure par âge ne peut qu'empirer.

En conséquence, les objectifs démographiques du cinquième plan consistent en une diminution des naissances, afin de ramener en 20 ans le taux annuel de croissance à 1,5 %. Selon ces objectifs, le taux de natalité de 47 %0 ne doit pas dépasser 40 %0 à la fin du cinquième plan. Ainsi, en 5 ans, le taux de natalité doit diminuer de 7 %0, et donc 1,3 million de naissances doivent être empêchées. Les effets sur la structure par âge ne se feront sentir qu'à long terme, et si les objectifs sont atteints, la population de moins de 15 ans, qui représente 45 %0 de la population totale en 1972, n'en représentera que 39 %0 en 1992.

Pour réaliser les objectifs du plan, il est fait appel au ministère de la Santé, dont le département du planning familial est responsable de la conception, de la coordination, de l'organisation et de l'application d'un programme "national" de planning familial.

L'application du programme est faite par l'intermédiaire des services sanitaires et des dispensaires existants et donc du personnel médical et para-médical de ces services. Mais ce personnel est insuffisant pour subvenir à toutes les tâches qu'implique l'application du programme. Le département du planning familial emploie donc un personnel supplémentaire pour la motivation, les visites à domicile, la surveillance et la tenue des registres. Toutefois, la majorité des agents extérieure au département est d'une part les jeunes gens soumis au service militaire, envoyés dans les petites villes et les zones rurales à des fins d'enseignement ou d'activités de développement. Bien que pour les membres de l'Armée du Savoir les tâches en ce domaine se limitent à la diffusion d'informations générales, leur rôle a été capital dans le cadre du projet pilote d'alphabétisation fonctionnelle, qui a familiarisé nombre d'adultes avec les notions de planning familial; l'armée de la Santé exerce un rôle pourtant plus direct, entre autres par la distribution de contraceptifs oraux et de préservatifs. Mais ce sont les jeunes filles et les jeunes femmes du service social (service militaire féminin) affecté au département du planning familial, qui jouent un rôle fondamental aussi bien quant à la fourniture de services qu'à l'information de la population. D'autre part, participent aussi au programme des assistants sociaux, des sages-femmes et aides-infirmières et des agents locaux : femmes mariées, recrutées sur place et spécialement formées.

Outre la fourniture de services, le département du planning familial a pour mission d'assurer une information à la population. Celle-ci est principalement diffusée sous forme d'éléments d'exposition, de films, de prospectus et bulletins et, plus récemment, par l'intermédiaire de la radio et de la télévision. L'information n'est toutefois pas l'apanage du département et est propagée aussi bien dans le cadre de l'enseignement (de l'école primaire à l'université) que par certains organismes gouvernementaux.

,

la politique de l'urbanisation.

Politique d'urbanisation et de migration. Si le planning familial constitue le domaine privilégié de la politique démographique actuelle, il n'est toutefois pas exclusif d'autres formes de politique, même si elles ont des implications plus fortement économiques, telle

On a déjà mentionné le poids considérable de Téhéran dans la population urbaine (28 % des agglomérations de plus de 5 000 habitants, 60 % des grandes villes de plus de 250 000 habitants, en 1966). Conscient de ce déséquilibre, le planificateur a élaboré une politique visant à décentraliser Téhéran, sur le plan administratif aussi bien qu'économique, et d'autre part à éviter que l'exemple de Téhéran ne se reproduise dans d'autres grandes villes à l'accroissement inquiétant (telle Isfahan dont la population de 424 000 en 1966, dépasse aujourd'hui les 700 000 habitants).

La décentralisation administrative consiste à conserver dans la capitale les seuls fonctionnaires dont les tâches se situent au niveau de la décision, et à transférer en province ceux qui sont responsables de l'exécution. A cette fin, un pouvoir accru a été accordé aux préfets pour leur permettre de prendre les dispositions susceptibles d'attirer les fonctionnaires dans leurs circonscriptions. De même, le gouvernement a décidé de ne plus créer de nouveaux organismes à Téhéran et de transférer en province certaines organismes déjà existants ainsi que certains départements spécialisés des ministères. De plus, une mesure récente devrait avoir un effet particulièrement bénéfique sur la mobilité des fonctionnaires : le lien entre promotion et résidence d'une certaine durée en province. Ainsi, d'après le cinquième plan de développement, quelque 100 000 fonctionnaires quitteront Téhéran pour la province. L'afflux de cette couche au pouvoir d'achat et au niveau culturel assez élevés devrait contribuer au développement économique et social de provinces iraniennes.

Quant à la politique de développement régional, social et économique, elle a pour but de favoriser la décentralisation économique. Les principales mesures prises dans le code du cinquième plan consistent en allocations aux provinces d'importants crédits destinés à la réalisation de projets économiques et sociaux ainsi qu'à l'infrastructure urbaine. Par ailleurs, le secteur privé est amené à suivre les objectifs gouvernementaux par des réglementations telles que l'interdiction d'implanter de nouvelles usines dans un rayon de 120 km autour de la capitale ; d'autre part, la législation, en cours d'étude, relative à l'impôt sur les revenus comme sur les sociétés, devrait constituer un moyen d'attirer les investissements privés en province.

Il faut aussi mentionner la décentralisation de l'enseignement supérieur qui, concentré à Téhéran il y a encore peu d'années, est dispensé dans des universités à Isfahan, Chiraz, Meched, Tabriz, Ahvaz, Hamédan et dans des grandes écoles de villes de moindre importance.

L'idée du planificateur est de créer des possibilités sociales et économiques dans les différentes villes de province afin d'y stopper les mouvements migratoires, qui jusqu'à présent, aboutissaient à Téhéran ou dans quelques grandes villes privilégiées. En effet, depuis une dizaine d'années, on assiste au changement de la situation de certaines grandes villes (Isfahan, Meched, Tabriz, Chiraz) d'où les autochtones n'émigrent plus et où les Téhéranais vont volontiers se fixer, à la suite de la naissance conjointe de sources d'emploi et d'une vie sociale et culturelle. Ces villes, à l'industrie naissante, dans lesquelles s'installent les membres des professions libérales, possédant des universités en leur sein, prennent l'aspect urbain des villes modernes où se mêlent les différents groupes socio-professionnels: ouvriers, fonctionnaires, professions libérales, étudiants, au détriment du caractère traditionnel des villes iraniennes uniquement composées d'artisans et de commerçants.

Le cinquième plan de développement contient, en outre, des dispositions relatives à l'aide aux petites industries et aux industries rurales. Consécutive à la disposition de l'artisanat, tué par la concurrence de la production industrielle, la disposition de temps libre des paysans est en effet l'une des principales causes de l'exode rural. La création d'industries rurales, mettant un frein aux migrations saisonnières, lors de la saison morte de l'agriculture, doit par conséquent limiter les migrations définitives qui sont, pour la plupart, saisonnières à l'origine. En ce qui concerne les nouveaux motifs d'exode apparus après l'application de la réforme agraire, ils requerront d'autres types de remèdes. En tout état de cause, cependant, s'il ne peut juguler totalement l'émigration rurale, l'intention du planificateur est d'en diriger les mouvements vers les villes moyennes (50 000-100 000 habitants) ou petites (25 000-50 000 habitants) (1) ainsi qu'il a été souligné.

Législation sur la famille. Les changements récents de la législation sur la famille ont des objectifs sociaux, mais leurs bases aussi bien que leurs résultats sont de nature démographique. On peut citer en exemple quelques articles de la loi sur la protection de la famille de 1967, ou de projet de loi sur la famille en cours de discussion au Parlement. Ainsi, la proposition actuelle de porter l'âge au mariage des femmes à 18 ans et celui des hommes à 20 ans, alors que dans le Code Civil, non modifié par la loi de 1967, il est respectivement fixé à 15 et 18 ans.

Par ailleurs, en ce qui concerne la polygamie, ni la loi de 1967 n'a modifié, ni la loi en cours de discussion ne prévoit de modifier les textes du Code Civil; en accord avec la loi islamique, quatre épouses simultanées sont permissibles. Mais la loi sur la protection de la famille apporte une restriction

⁽¹⁾ Les agglomérations de moins de 25.000 habitants qui constituent des villes du point de vue administratif présentent en réalité les caractéristiques de gros villages aux activités basées sur l'agriculture.

au contrat d'un second mariage : le consentement de la première épouse. Quant au projet de loi, il ajoute au consentement de l'épouse, la nécessité de celui du tribunal.

Enseignement et recherche. Enseignement et recherche en démographie ont pour but la création de l'ambiance nécessaire à la conception et l'application de la politique démographique, autant par la formation d'agents spécialisés que par l'existence de centres prêts à étudier les problèmes de la population, informer le planificateur de la situation existante, ou future, et de même l'éclairer sur les problèmes que pose l'évolution de la population.

Depuis 1958, l'enseignement de la démographie est dispensé par le département des sciences sociales de la faculté des lettres de l'Université de Téhéran ainsi que par l'Institut d'Etudes et de Recherches Sociales. Mais ce n'est que depuis la fin des années soixante qu'on assiste à une extension de l'enseignement de la démograhie dans des universités déjà existantes ou de fondation récente : Tabriz, Université Nationale iranienne (privée), Université Pahlavi de Shiraz, Isfahan ou dans de grandes écoles: Ecole Normale supérieure, Ecole supérieure d'assistants sociaux et même dans des écoles supérieures privées de province spécialisées en sciences économiques ou administratives. Si, dans le cadre de l'Université, ce sont les facultés de droit et sciences politiques, de sciences économiques et surtout de sciences sociales qui délivrent un enseignement approfondi de la démographie, les facultés de médecine, d'hygiène et des beaux arts (section urbanisme) donnent-elles aussi, certains cours sur les problèmes de la population. En dehors de l'Université, il est aussi prévu certains cours de biologie, démographie, planning familial, soit dans les écoles primaires et secondaires, soit dans le cadre de classes de promotion interne ouvertes par certains ministères ou administrations.

Le département de démographie de la faculté de sciences sociales, héritière du département des sciences sociales de l'Université de Téhéran, devient néanmoins le plus important des centres d'enseignement de la démographie en Iran. Il est d'ailleurs le seul établissement habilité à délivrer une licence en démographie. L'enseignement de préparation à la licence comprend un certain nombre de cours de sociologie, d'économie, de statistiques, de biologie et de matières en relation avec la santé, mais surtout des cours fondamentaux de démographie, parmi lesquels on peut citer les plus importants: introduction à la démographie; démographie générale; histoire des théories démographiques; méthodes d'analyse démographique; recensements et études démographiques; problèmes démographiques; motivations et comportements face aux problèmes démographiques; politiques démographiques; économie et population; utilisation de la démographie en planification; démographie comparative; démographie de l'Iran; application de l'ordinateur au domaine démographique.

La recherche, comme l'enseignement, a débuté en 1958, dans le cadre de la section d'études des problèmes démo-économiques de l'Institut d'Etudes et de Recherches Sociales. Face aux problèmes de l'Iran déjà mentionnés : croissance rapide de la population, natalité très élevée et mortalité en baisse, l'Institut s'est engagé dans la recherche des conditions de la croissance par une analyse des recensements de 1956 et 1966; après une mise au point de techniques d'ajustement de la population par âge et sexe, par une élaboration de projections de la population de l'Iran jusqu'en 1986 et de celle de Téhéran iusqu'en 1991; par une recherche sur les mouvements intérieurs de la population et les pôles d'émigration et d'immigration. Une mise à jour de la situation démographique de l'Iran est aussi effectuée chaque année. Une étude sur la fécondité et le contrôle des naissances dans quatre régions rurales et à Téhéran, complétée par des interviews approfondies dans deux régions rurales et à Téhéran sur les connaissances, attitudes, pratiques face à la fécondité, la mortalité, la sexualité, a été parachevée par une recherche sur l'effet de l'éducation sur la fécondité et le planning familial menée à Téhéran et Isfahan. Les études en cours se situent dans les mêmes perspectives d'explication des processus d'évolution de la population : calendrier historique des événements de l'Iran des soixante dernières années ; conséquences socio-économiques de la croissance de la population.

Outre l'Institut d'Etudes et de Recherches Sociales, la recherche en démographie est aussi menée dans d'autres universités, tels l'université Pahlavi de Shiraz, Isfahan et surtout l'Institut d'Hygiène de l'Université de Téhéran. En dehors de l'Université, d'assez nombreux travaux dans des domaines proches de la démographie ont été effectués par les services statistiques des ministères du Travail, de la Santé, de l'Education, de l'Organisation du Plan. Dans le domaine proprement démographique, le service central de statistique a fourni la contribution la plus importante (recensements de la population de 1956 et 1966, enquêtes par sondage depuis 1959, recensements agricoles etc.). L'Institut de Reproduction Humaine du Ministère de la Santé a aussi mené diverses recherches sur des aspects typiquement démographiques.

CHAPITRE VIII

LA SITUATION ACTUELLE DE L'ÉCONOMIE IRANIENNE

Les statistiques concernant l'évolution de l'économie depuis 1950 et plus particulièrement les résultats de l'effort accompli au cours de la dernière décennie, témoignent d'un changement structurel et d'un accroissement quantitatif.

La mise en œuvre des plans de développement ainsi que les réformes sociales, ont eu pour résultat une augmentation du revenu par habitant et une hausse de la demande des services et des produits de consommation.

L'accroissement de la population et l'extrême jeunesse de celle-ci, parallèlement à l'accroissement rapide de la population urbaine montrent l'immensité des besoins.

L'élévation du niveau des études et l'apparition des classes moyennes ne permettent plus que la culture soit, comme autre fois, l'apanage d'une petite élite.

Plus de 5.000.000 élèves durant l'année scolaire 1972-73 sont inscrits dans les écoles primaires et secondaires. Dans la même année, le nombre des étudiants de 65 établissements d'enseignement supérieur (y compris 8 universités) s'élevait à quelques 115.000. Les conséquences les plus importantes de ces bouleversements sont : l'apparition de modes de vie nouveaux, la transformation des structures familiales, l'entrée des femmes dans la vie sociale, politique et culturelle, ainsi que la naissance des problèmes relatifs à la jeunesse.

Quant à la population rurale, qui vit dans 50 000 villages, elle a, elle aussi, ses besoins et ses exigences sociaux et économiques, encore accrus du fait de la diffusion des moyens de communication, de la réforme agraire et de la lutte contre l'analphabétisme.

Ces changements sont allés de pair avec un accroissement rapide du taux du produit national estimé à $11\,\%$ par an au cours de la dernière décennie.

La réforme agraire depuis 1962 est passée par deux phases essentiellement consacrées à l'abolition de la grande propriété et à transformer les

relations de la production dans les villages. L'Iran entre maintenant dans une troisième phase avec les coopératives rurales et les sociétés anonymes agricoles.

Les fonctions les plus importantes des coopératives sont :

- assurer des services et des facilités en matière de crédit ; procurer le matériel et l'outillage indispensables aux activités agricoles
- assurer le conditionnement, l'emballage, l'emmagasinage, le marketing et la vente des produits.

En général, les cooperatives sont constituées par village. Si les villages sont peu étendus, il ne sera constitué qu'une simple coopérative à l'usage commun d'un groupe de villages.

Quant aux sociétés anonymes agricoles, elles ont pour objet : de mettre en œuvre des possibilités de toutes sortes afin d'utiliser des machines dans la production agricole, de donner aux agriculteurs des connaissances sur les procédés et techniques modernes pratiqués dans l'agriculture, d'utiliser au maximum les forces humaines inemployées et disponibles dans les branches agricoles et industrielles des agglomérations rurales du pays, d'éviter le morcellement et le lotissement des terres agricoles en parcelles économiquement non rentables.

Les agriculteurs, cultivateurs et petits propriétaires qui seront les associés de la société recevront des actions en échange et au prorata de la valeur du droit d'usage absolu et perpétuel de la superficie et de la situation des terres dont ils disposent et de la valeur des facteurs agricoles dont ils font apport à la société. Le ministère de la Coopération et des Affaires Rurales cédera de même à la société le droit absolu d'usage et d'exploitation des terres tant en friche et arables qu'en défriche et cultivées faisant partie du domaine public et se trouvant dans le périmètre d'action de celle-ci, en échange de quoi il y prendra part proportionnellement à un nombre limité d'actions et affectera les bénéfices qu'elles produiront à l'aide et au renforcement des sociétés anonymes agricoles correspondantes.

L'industrie a réalisé, au cours des dernières années, un taux de croissance d'environ $13\,\%$ par an, sa contribution au produit domestique brute passant de $15.9\,\%$ en 1961 à $20\,\%$ en 1972 (le pétrole étant exclu) l'agriculture et le pétrole ont constitué $45\,\%$ du produit intérieur brut dans la même période.

D'après les objectifs du cinquième plan (1972-1977) le produit national brut au prix courant passera avec un accroissement annuel moyen de 15,3 %, de 1149 milliards de Rials (1) à la fin du 4^e plan, à 2345 milliards de Rials à l'issue du cinquième. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'augmentation des revenus pétroliers faisant suite à la crise de l'énergie. Il est très possible que les investissements prévu vont sensiblement augmenter.

^{(1) 1} Dollar = environ 20 Rials

La population atteindra le chiffre de 36 millions à la fin du cinquième plan et le revenu par tête d'habitant passera de 535 dollars à 974 dollars.

Dans vingt ans 10% du revenu national sera assuré par le secteur agricole qui representera 19% de la population active totale.

L'industrie, qui absorbera environ 38 % de la population active, produira 34 % du revenu national et sera considérée comme le secteur principal de l'économie.

Outre les industries de consommation, les industries du pétrole, du cuivre, de l'aluminium et surtout l'industrie pétrochimique profiteront d'importants investissements. Au cours de ces années les services assureront 42 % du revenu national, en drainant 43 % de la population active.

Il faut souligner l'accroissement prévu dans le domaine des services sociaux et des services liés à la production industrielle.

REPARTITION DE L'INVESTISSEMENT FIXE PENDANT LE Sème PLAN DE DEVELOPPEMENT (EN MILLIARD DE DOLLARS)

	Investissement public	Investissement privé	Total
1 - Agriculture	1.53	0.74	2.27
2 – Eau	1.62	0.06	1.68
3 – Industries	2.61	4.86	7.47
4 - Mines	0.67	0.08	0.75
5 – Pétrole	2.83	2.08	4.91
6 – Gaz	1.26	0.70	1.96
7 – Energie	1.77	-	1.77
8 - Communications	2.74	0.06	2.80
9 - Télécommunications	0.85	•	0.85
10 - Développement Rural	0.53	0.04	0.57
11 - Développement Urbain	0.91	-	0.91
12 - Constructions Gouverne-			
mentales	1.35	-	1.35
13 - Habitation	1.40	4.60	6.00
14 – Education	1.87	0.04	1.91
15 - Culture et Arts	0.07	0.006	0.08
16 - Tourisme	0.06	0.18	0.24
17 – Santé	0.30	0.13	0.43
18 – Sécurité Sociale	0.08	-	0.08
19 - Education physique et			
Scoutisme	0.13	-	0.13
20 - Statistiques et Recherches	0.01	•	0.01
21 - Divers	0.45	<u> </u>	0.45
Investissement Total	23.04	13.58	36.62

ANNEXE

PROJECTION DE LA POPULATION IRANIENNE HYPOTHESE I SEXE MASCULIN (NOMBRE EN MILLIERS)

	1972	1977	1982	1987	1992
Total	15 876	18316	21 090	24 046	27 130
0 - 4	2 838	3 222	3 553	3 784	3 939
5 - 9	2 361	2698	3 055	3 414	3 663
10 - 14	2 005	2 3 3 5	2 690	3 045	3 4 1 4
15 - 19	1 648	1 974	23 090	2 659	3 015
20 - 24	1 310	1612	1 940	2 273	2622
25 - 29	1 085	1 274	1 578	1 902	2 234
30 - 34	915	1 052	1 245	1 544	1 866
35 - 39	794	882	1 024	1 213	1 5 1 0
40 - 44	693	759	852	991	1 179
45 - 49	593	654	726	816	953
50 - 54	493	550	615	683	772
55 - 59	396	444	503	563	630
60 - 64	300	341	390	443	500
65 et plus	445	519	612	716	833

PROJECTION DE LA POPULATION HYPOTHESE I- SEXE FEMININ

	1972	1977	1982	1987	1992
Total	15 169	17 605	20 379	23 320	26 402
0 - 4	2 764	3 1 2 6	3 443	3 661	3 807
5 – 9	2 262	2631	2 973	3 3 1 8	3 55 5
10 - 14	1 903	2 235	2 624	2 965	3 320
15 - 19	1 564	1 873	2 213	2 597	2 939
20 - 24	1 241	1531	1 845	2182	2 5 6 7
25 - 29	1 022	1 209	1 5 0 3	1 813	2 15 1
30 - 34	853	992	1 184	1 473	1 783
35 – 39	735	825	968	1 157	1 445
40 - 44	640	708	802	942	1 1 3 0
45 - 49	550	612	684	775	914
50 - 54	464	520	584	653	744
55 - 59	380	429	487	548	617
60 - 64	299	340	389	443	503
65 et plus	492	574	678	793	927

PROJECTION DE LA POPULATION IRANIENNE HYPOTHESE I-2 SEXES

	1972	1977	1982	1987	1992
Total	31 045	35 921	41 460	47 366	53 532
0 - 4	5 602	6 348	6 9 9 6	7 445	7 746
5 – 9	4 623	5 329 .	6 028	6732	7 218
10 - 14	3 908	4 570	5 314	6 010	6 734
15 - 19	3 212	3 847	4 522	5 256	5 954
20 - 24	2551	3 143	3 785	4 455	5 189
25 - 29	2 107	1 483	3 081	3 715	4 385
30 - 34	1 768	2 044	2 4 2 9	3 017	3 649
35 - 39	1 529	1 707	1 992	2370	2 9 5 5
40 - 44	1 333	1 467	1 654	1 933	2 3 0 9
45 - 49	1 143	1 266	1 4 1 0	1 591	1 867
50 - 54	957	1 070	1 199	1 336	1 5 1 6
55 - 59	776	873	990	1 11 1	1 247
60 - 64	599	681	779	886	1 003
65 – 69	937	1 093	1 290	1 509	1 760

PROJECTION DE LA POPULATION IRANIENNE HYPOTHESE II SEXE MASCULIN (NOMBRE EN MILLIERS)

	1972	1977	1982	1987	1992
Total	15 876	18316	21 169	24 519	28 309
0 - 4	2 838	3 222	3 706	4 29 2	4 851
5 - 9	2 361	2698	3 075	3 563	l 4 097
10 - 14	2 005	2 335	2 675	3 050	3 523
15 - 19	1 648	1 974	2 3 0 1	2637	3 010
20 - 24	1 3 1 0	1612	1932	2 25 5	2 589
25 - 29	1 085	1 274	1 570	1 886	2 204
30 - 34	915	1 052	1 237	1 528	1 838
35 - 39	794	882	1 017	1 198	1 482
40 - 44	693	759	845	997	1 154
45 - 49	593	654	719	803	930
50 - 54	493	550	609	671	751
55 - 59	396	444	497	553	610
60 - 64	300	341	385	421	482
65 et plus	445	519	601	685	788

PROJECTION DE LA POPULATION IRANIENNE HYPOTHESE II - SEXE FEMININ

	1972	1977	1982	1987	1992
Total	15 169	17 605	20 455	23 761	27 556
0 - 4	2 764	3 126	3 598	4 136	4 701
5 – 9	2 262	2631	2 9 9 3	3 452	3 985
10 - 14	1 903	2 235	2608	2 969	3 429
15 - 19	1 5 6 4	1 873	2 202	2572	2931
20 - 24	1 241	1 531	1 836	2 163	2 5 2 9
25 - 29	1 0 2 2	1 209	1 495	1 795	2128
30 - 34	853	992	1 176	1 456	1 753
35 - 39	735	825	961	1 142	1417
40 - 44	640	708	796	929	1 106
45 - 49	550	612	679	765	894
50 - 54	464	520	579	644	727
55 – 59	380	429	482	539	601
60 – 64	299	340	385	434	487
65 et plus	492	574	665	765	878

PROJECTION DE LA POPULATION IRANIENNE HYPOTHESE II - 2 SEXES

	1972	1977	1982	1987	1992
Total	31 045	35 921	41 624	48 280	55 865
0 - 4	5 602	6 348	7 304	8 4 2 8	9 5 5 2
5 – 9	4 623	5 329	6 068	7 015	8 082
10 - 14	3 9 0 8	4 570	5 283	6 019	6 95 2
15 - 19	3 212	3 847	4 503	5 209	5 94 1
20 - 24	2 55 1	3 143	3 768	4 4 1 8	5 118
25 - 29	2 107	2483	3 065	3 681	4 322
30 - 34	1 768	2 044	2413	2984	3 591
35 - 39	1 529	1 707	1978	2 340	2 899
40 - 44	1 333	1 467	1 64 1	1 906	2 260
45 - 49	1 143	1 266	1 398	1 568	1 824
50 - 54	957	1 070	1 188	1 315	1 478
55 - 59	776	873	979	1 092	1 211
60 - 64	599	681	770	855	969
65 et plus	937	1 093	1 266	1 450	1 666

PROJECTION DE LA POPULATION IRANIENNE HYPOTHESE III SEXE MASCULIN (NOMBRE EN MILLIERS)

	1972	1977	1982	1987	1992
Total	15 848	18 070	20 453	22 977	25 471
0 - 4	2 787	2976	3 157	3 3 3 7	3 394
5 - 9	2372	2 656	2 860	3 067	2 2 2 4
10 - 14	2 006	2332	2 623	2 824	3 024
15 - 19	1 693	1976	2 3 0 0	2 589	2 796
20 - 24	1 424	1 654	1 935	2 258	2 540
25 - 29	1 189	1 383	1612	1 892	2 207
30 - 34	985	1 15 1	1 344	1571	1 849
35 - 39	806	948	1 112	1 304	1 532
40 - 44	666	769	909	1 071	1 262
45 – 49	542	627	729	866	1 026
50 54	431	501	584	682	815
55 - 59	332	387	454	531	626
60 – 64	246	285	336	396	468
65 et plus	369	425	498	589	708

PROJECTION DE LA POPULATION IRANIENNE HYPOTHESE III SEXE FEMININ

	1972	1977	1982	1987	1992
Total	15 068	17 280	19 669	22 187	24 697
0 - 4	2 733	2 881	3 070	3 221	3 285
5 – 9	2 221	2 609	2777	2 987	3 132
10 - 14	1 868	2 177	2 570	2 749	2 9 4 5
15 - 19	1578	1 839	2 152	2 5 3 4	2 726
20 24	1 3 2 7	1 543	1 803	2 117	2 4 8 3
25 - 29	1 108	1 291	1 506	1 766	2078
30 - 34	915	1 079	1 256	1 471	1 733
35 - 39	759	883	1 091	1 223	1 438
40 - 44	632	730	853	1 009	1 191
45 – 49	517	604	700	821	975
50 - 54	425	488	572	666	785
55 - 59	334	392	453	534	625
60 – 64	252	298	352	410	486
65 et plus	399	471 .	564	679	815

PROJECTION DE LA POPULATION IRANIENNE HYPOTHESE III - 2 SEXES

	1972	1977	1982	1987	1992
Total	30 916	35 350	40 122	45 164	50 168
0 - 4	5 5 2 0	5 857	6 227	6 558	6 679
5 – 9	4 593	5 265	l 5 637 l	6 054	6356
10 - 14	3 874	4 509	5 193	5 573	5 969
15 - 19	3 271	3 815	4 452	5 123	5 5 2 2
20 - 24	2 75 1	3 197	3 738	9 3 7 5	5 023
25 - 29	2 297	2 674	3 118	3 658	4 285
30 - 34	1 900	2 225	2600	3 042	3 582
35 - 39	1 5 6 5	1 831	2 153	2 5 2 7	2970
40 - 44	1 298	1 499	1 762	2 080	2453
45 - 49	1 059	1 231	1 429	1 687	2001
50 - 54	856	989	1 156	1 348	1 600
55 - 59	666	779	907	1 065	1 251
60 - 64	498	583	688	806	954
65 et plus	768	896	1 062	1 268	1 5 2 3

SOURCES ET DONNÉES

- I Recensement de la population Iranienne, 1956
- 2 Recensement de la population Iranienne, 1966
- 3-Enquête par sondage sur la fécondité dans quatre régions rurales de l'Iran, $1964-1965\,$
- 4 Enquête par sondage sur la fécondité à Téhéran, 1965
- 5 Etudes sur l'évolution des ressources humaines en Iran, en 1956 et 1966, Organisation du Plan. Rapport No. IR, 1971, 48 p.
- 6 Report on the Study of the Impact of Literacy and Education and Fertility and Family Planning. Tehran, Demographic Section 1971, 98
- 7 Cinquième Plan de développement de l'Iran (1973 1978)

IMPRIMERIE LOUIS-JEAN

Publications scientifiques et littéraires TYPO - OFFSET

05002 GAP - Teléphone 51-35 23 · Dépôt légal 410 · 1974

